

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 03 éléments de soutien

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7205 - SAMEDI 14 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

D'un montant de 07 milliards de dollars
**Réception de plusieurs
projets en Pétrochimie
entre 2025 et 2029**

P04

L'entité sioniste lance
une attaque contre l'Iran

Téhéran promet une punition sévère



Lire en page 03

P07

ORAN

Coopération algéro-italienne dans le secteur maritime
La conférence «POWER4MED» les 1, 2 et 3 juillet à Oran

Le directeur des projets ferroviaires de Cosider révèle à Oran
**Livraison d'un tronçon de 100 km de la ligne
ferroviaire minière d'ici la fin de l'année**

A bord d'un véhicule en provenance du port de Marseille
Saisie de plus d'un quintal de drogue de type Ecstasy



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Selon un décret présidentiel publié au journal officiel

L'Algérie adhère à l'accord de création de l'Institut mondial de la croissance verte

L'Algérie a adhéré à l'accord sur la création de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), signé à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012, selon un décret présidentiel publié au journal officiel N 35. "La République algérienne démocratique et populaire adhère à l'accord sur la création de l'Institut mondial de la croissance verte, signé à Rio de Janeiro, le 20 juin 2012", lit-on dans le décret signé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, le 28 mai 2025. Basé à Séoul (Corée du

sud), cet institut vise notamment à promouvoir le développement durable des pays en développement et des pays émergents ainsi que les pays les moins avancés, à travers la diffusion d'un nouveau paradigme de croissance économique qu'est la croissance verte, la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'inclusion sociale, et en améliorant les conditions économiques, environnementales et sociales dans ces pays via les partenariats, selon le texte de l'accord publié en annexe.

Observatoire national de la société civile (ONSC)

Mme Hamlaoui reçoit le DG de l'ONLDT

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a reçu, jeudi, le Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, M. Tarek Kour, avec qui elle a échangé les vues sur les mécanismes permettant de renforcer les efforts de sensibilisation et de prévention contre le fléau de la drogue, indique un communiqué de cette instance. Lors de cette rencontre, Mme Hamlaoui a mis l'accent sur "la mobilisation et l'engagement des acteurs de la société civile à accompagner les efforts de l'Etat visant à endiguer ce phénomène dangereux qui menace les jeunes", assurant que "l'Observatoire est dispo-

sé à travailler de concert avec l'ensemble des instances et organismes concernés", selon le communiqué. Pour sa part, M. Kour a salué "le rôle central de la société civile, notamment en matière de sensibilisation et de signalement" et "les initiatives, actions de solidarité et autres activités lancées dans ce cadre par l'ONSC". A cette occasion, les deux parties ont "évoqué les préparatifs en cours pour la célébration de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues (26 juin)", insistant sur "l'importance de l'unification des efforts et de l'ancrage du travail participatif pour faire face à ce fléau qui menace l'avenir des générations", conclut la même source.

Algérie Télécom

Campagne nationale de don de sang



Une campagne nationale de don de sang a été organisée jeudi par Algérie Télécom (AT) sous le slogan "Le don, espoir et vie", à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, célébrée le 14 juin de chaque année, indique un communiqué d'AT. "Cette action citoyenne, organisée chaque année en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS), s'est déroulée à travers plusieurs des sites d'Algérie Télécom, répartis dans différentes wilayas du pays", précise la même source. Cette initiative a pour objectif, notamment "de contribuer à approvisionner les banques de sang au niveau

des hôpitaux et des structures de santé du pays, mais également de sensibiliser les citoyens sur l'importance de donner leur sang pour les patients ayant besoin des produits sanguins", ajoute le communiqué. A cette occasion, le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, a indiqué qu'"à travers l'engagement et la solidarité de ses employés, AT répond à l'appel du cœur de nombreux patients dont la vie dépend d'une poche de sang", ajoutant que "par cette action caritative de collecte de sang, Algérie Télécom consacre sa dimension d'entreprise citoyenne et socialement responsable".

Ministère de l'Intérieur

Mouvement partiel dans le corps des directeurs de la Protection civile

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a opéré, après approbation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un mouvement partiel dans le corps des directeurs de la Protection civile, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. "Dans le cadre du mouvement périodique des cadres de la Protection civile, et après approbation de Monsieur le président de la République, M. le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aména-

gement du territoire a opéré un mouvement partiel dans le corps des directeurs de la Protection civile, et ce sur proposition de M. le directeur général de la Protection civile". Ce mouvement qui a touché des directeurs "occupant des fonctions supérieures au niveau de 15 wilayas, intervient comme suit: - la promotion de huit (8) officiers supérieurs au poste de directeur de wilaya, - la mutation de six (6) directeurs de wilaya, - la mise à la retraite de deux directeurs de wilaya, - la fin de fonctions pour sept (7) directeurs de wilaya".

Conférence internationale du travail

L'UGTA participe à Genève aux travaux de la 113ème session



L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a pris part aux travaux de la 113ème session de la Conférence internationale du Travail (CIT), instance décisionnelle de l'Organisation internationale du Travail (OIT), qui se tient du 2 au 13 juin en cours à Genève (Suisse). Dans son intervention, après la reprise des travaux de la Conférence en son 10è jour, le secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, a qualifié, d'événement historique l'adhésion de la Palestine à l'OIT en tant que membre observateur. «Nous saluons avec force, l'événement historique

que constitue l'adhésion de la Palestine à l'OIT en tant que membre observateur. Nous sommes convaincus que ce n'est qu'une étape vers la reconnaissance de la Palestine en tant que membre à part entière. Telles sont les leçons du cours de l'Histoire», a affirmé le SG de l'UGTA. Par ailleurs, M. Takdjout a abordé des «dossiers d'une importance internationale majeure», saluant à cette occasion «la force du rôle historique joué par l'OIT dans l'amélioration des conditions de travail et de vie de centaines de millions de travailleurs et de leurs familles à travers le monde».

Concours national de recrutement d'élèves magistrats

2ème session 2024: les épreuves orales à partir du 6 juillet

Les épreuves orales pour l'admission finale des candidats ayant réussi les épreuves écrites de la deuxième session du concours national de recrutement d'élèves magistrats, au titre de l'année 2024, auront lieu du 6 au 9 juillet prochain, indique mercredi un communiqué du ministère de la Justice. "Pour les candidats ayant réussi les épreuves écrites de la deuxième session du concours national de recrutement d'élèves magistrats, au titre de l'année 2024, les épreuves orales d'admission finale auront lieu les 6, 7, 8 et 9 juillet 2025 au

niveau de l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) à Koléa (wilaya de Tispasa)", précise le communiqué. Les deux épreuves orales d'admission finale comprendront "un entretien avec le jury sur les matières civiles et les procédures civile et administrative et un autre sur le droit pénal et la procédure pénale", ajoute la même source. "Les listes de répartition des candidats seront publiées ultérieurement sur les sites web du ministère de la Justice et de l'Ecole supérieure de la magistrature", conclut le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

L'entité sioniste lance une attaque contre l'Iran

Téhéran promet une punition sévère

Par B.Habib

Le Moyen Orient est-il assis sur une poudrière, en raison des étincelles ou prémices de conflits que cherche à éveiller à tout moment l'ogre israélien, pour dissimuler les traces indélébiles de sa sale besogne à Ghaza? L'expérience a démontré que l'entité sioniste est aux aguets du moindre alibi pour se fabriquer des ennemis fictifs et mettre la poudre au feu en vue de sauvegarder ses intérêts machiavéliques avec l'étendue des extensions de ses colonies juives en Palestine. Israël n'a plus désormais froid aux yeux et ne recule devant rien, dictant son hégémonie en perpétrant sa deuxième agression d'envergure contre l'Iran, depuis voilà six à sept mois de cela, une initiative qui a été vivement condamnée par la communauté internationale qui dénonce vigoureusement les actions génocidaires de l'entité sioniste à Ghaza. Téhéran qui promet une riposte à la mesure de ces attaques sionistes, fait l'objet d'une cabale de propagandes sans précédent autour de la question récurrente de détention par l'Iran d'armes nucléaires. Un scénario monté en toutes pièces et qui vise à acculer Téhéran et lui faire subir des pressions pour éviter de soutenir et appuyer la résistance Hamas à Ghaza. S'en prenant gratuitement et sans justificatif apparent sur Téhéran, l'entité sioniste risque ainsi de payer cash ses errances continues sous le fallacieux d'attaques préventives contre un ennemi virtuel qui n'existerait probablement que dans ses pensées. Les forces sionistes ont mené, vendredi matin une "attaque préventive" contre l'Iran, déclarant un état d'urgence spécial dans l'ensemble du pays. La télévision publique iranienne IRIB TV a rapporté que d'importantes explosions se sont fait entendre tôt vendredi dans des zones de la capitale iranienne Téhéran dont la source n'a pas encore été déterminée alors que le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a nié toute aide ou implication des Etats-Unis dans cette attaque. Comme à son habitude, l'administration Trump qui

ne tarit pas d'aider et soutenir son allié principal au Moyen Orient, en l'occurrence Israël, feint d'ignorer qu'il y a plus d'un mois, elle a appelé à apaiser la tension entre l'Iran et l'entité sioniste, lors du non moins célèbre voyage d'affaires de Donald Trump en Arabie Saoudite et au Qatar. Le ministère iranien de la Défense a fermement condamné les attaques de l'armée sioniste, dans la nuit de vendredi, contre des positions civiles et militaires iraniennes. Il affirme que "ses forces sont prêtes à infliger une punition sévère et exemplaire à l'entité sioniste", a en effet souligné le ministère dans un communiqué repris, vendredi, par l'agence de presse iranienne «Irna». A travers cet acte barbare, contraire à toutes les lois internationales, un groupe de civils innocents, dont des femmes et des enfants, ainsi que plusieurs commandants des forces armées et des scientifiques de notre pays, sont tombés en martyrs. Ce régime infanticide a ainsi révélé une fois de plus sa nature maléfique", a ajouté le ministère, présentant ses condoléances au peuple iranien et aux familles des victimes. La diplomatie iranienne a qualifié dans un communiqué rendu public, tôt vendredi, les attaques de l'entité sioniste "de violation flagrante des chartes onusiennes et d'une agression manifeste contre l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays", affirmant que "l'Iran y ripostera par tous les moyens nécessaires". Pour sa part, le ministère iranien des Affaires étrangères a qualifié les attaques de l'armée sioniste, dans la nuit de vendredi, contre plusieurs positions civiles iraniennes "de violation flagrante des chartes onusiennes et une agression manifeste contre l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays", affirmant que "l'Iran y ripostera par tous les moyens nécessaires". L'Iran a été injustement la cible de l'agression d'un régime

criminel et malfaisant. L'occupation sioniste, dans la nuit du vendredi, a violé l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de l'Iran, en attaquant notamment plusieurs zones résidentielles à Téhéran, ainsi que d'autres villes du pays. Ces frappes ont entraîné la mort de plusieurs serviteurs de la patrie, défenseurs de l'honneur national, de la science et de la technologie, ainsi que de nombreux innocents", a écrit la diplomatie iranienne dans un message repris vendredi par l'agence de presse iranienne «Irna». "Les attaques de l'entité sioniste contre l'Iran constituent une violation de l'article 2, paragraphe 4 de la Charte des Nations Unies et un acte d'agression manifeste contre la République islamique d'Iran", a ajouté le ministère, notant que "conformément à l'article 51 de la Charte, l'Iran dispose du droit légal et légitime de riposter à cette agression, par tous les moyens qu'il jugera nécessaires et ses forces armées ne manqueront pas d'agir avec force et détermination pour défendre la nation". Et de poursuivre: "En tant que membre fondateur des Nations Unies dont la mission première est d'empêcher les agressions, de préserver la paix et de contrer les menaces à la sécurité internationale, l'Iran appelle le Conseil de sécurité à prendre immédiatement ses responsabilités et à intervenir sans délai face à cette violation flagrante de la paix et de la sécurité internationales par le régime sioniste, rappelant également les responsabilités du SG des Nations Unies, conformément à la Charte, et demande une action immédiate de sa part en réponse à cette crise". Le ministère a appelé, enfin, "tous les Etats membres de l'ONU, en particulier les pays de la région, les Etats islamiques, les membres du Mouvement des non-alignés, ainsi que de toutes les nations soucieuses de paix et de sécurité à condamner fermement cette agression criminelle et à prendre des mesures urgentes et collectives afin de faire face à cette aventure dangereuse qui constitue sans aucun doute une menace sans précédent pour la paix et la sécurité mondiales".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Israël va trop loin

Soutenue et encouragée délibérément, par les puissances internationales régnant sur la planète terre, l'entité sioniste continue à dicter ses lois à tout le reste de l'humanité ... Si l'effet sioniste se limite à la Palestine occupée, son défi et son mal se propagent sur tout le globe terrestre. Justement, c'est le drame palestinien qui aurait fait découvrir aux citoyens du monde entier, bemés par plus de quatre-vingt ans de propagande sioniste systématique, le vrai visage d'un ordre mondial fourbe, injuste et trompeur. C'est ce même ordre qui a réussi à présenter le juif comme une victime éternelle, en utilisant savamment, ces prétendus chambres à gaz et fours crématoires – très connus sous le sobriquet de la Shoah-organisés, au cours de la seconde mondiale par le régime nazi allemand. Admettons même, si ces histoires mystifiées à volonté par la propagande sioniste avaient eu réellement lieu, ce ne sont donc pas les arabes ou à fortiori les palestiniens qui en sont responsables des actes commis par les nazis. Il est donc injuste qu'un arabe périt par vengeance d'un juif qui aurait péri par la volonté d'un allemand... La tragédie de Ghaza est toujours là et restera éternellement là afin de servir de témoin oculaire pour trois questions. D'abord, elle témoigne sur la nature purement criminelle de l'entité sioniste. Pourtant officiellement, membre à part entière de l'ONU. Ensuite, elle témoigne d'une injustice internationale, sans bornes, ayant défrayé la chronique. La troisième, elle témoigne de la mise à nu des régimes arabes et islamiques qui ont vendu «sur le marché public» la cause palestinienne, notamment, le lieu saint d'El Qods, qui restera la première cause des musulmans et des arabes. J'insinue ici, les puissances arabes et musulmanes entre autres: L'Egypte «juste à côté», l'Arabie saoudite, le Maroc, l'Iran, le Pakistan, la Turquie, l'Indonésie et j'en passe...Ce ne sont pas les peuples musulmans, sans volonté, entassés comme des bestiaux dans un enclos s'appelant «l'Etat national». Ce sont les régimes politiques «ayant vendu le match» dans les coulisses... Ce sont les régimes politiques s'accrochant à mort, au pouvoir et à ses privilèges. Ce sont des régimes «inféodés corps et âme» à la volonté de l'Occident. Au fait, c'est cet Occident qui serait derrière tout ce remue-ménage... Pourquoi? Et bien, parce que c'est dans cette situation chaotique, dans cette injustice qu'il trouve ses comptes au dernier sou et ses intérêts. Ainsi, c'est dans tes malheurs qu'il trouve son bonheur.... Il serait plutôt plus préoccupé par le prix du pétrole que par la destruction de toute la bande de Ghaza...

Ministère de l'Intérieur

Cap sur les préparatifs de la saison estivale

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaa a présidé une réunion de la Commission nationale de préparation et de suivi de la saison estivale 2025, a indiqué, ce mercredi un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination tenue mardi dans le cadre des préparatifs en cours pour assurer le succès de la saison estivale 2025, s'est déroulée en présence de représentants des secteurs ministériels et des organismes publics concernés. Dans ce sillage, «les pouvoirs publics veillent à garantir toutes les conditions de confort, de sécurité et de bien-être pour les citoyennes et citoyens en général, et les estivants en particulier, durant la saison estivale, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promou-

voir le tourisme intérieur, à consacrer la gratuité des plages et à créer les conditions optimales pour accueillir les estivants de l'intérieur du pays et de l'étranger», précise le communiqué. Cette réunion, tenue au siège du ministère, a été l'occasion de procéder à «l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions issues de la réunion de la commission du 27 janvier 2025, à la validation du plan d'action national pour la saison estivale 2025, outre la présentation du bilan des préparatifs au niveau local et sectoriel, ainsi que des données et des principales mesures prises pour préparer la saison estivale 2025. Le nombre de plages autorisées à la baignade en ce début de saison «s'élève à 461, réparties sur 119 communes côtières, dont 13 nouvelles plages, avec une baisse notable du nombre de plages polluées», ajoute la même source. Concernant la gestion et l'organisation des espa-

ces sur le littoral, «429 administrateurs de plage ont été désignés. Les dispositifs de sécurité nécessaires ont été mobilisés par les services de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale (GN) pour veiller à la sécurisation des plages et de tous les sites touristiques. Par ailleurs, la Direction générale de la protection civile a mobilisé 10 531 agents pour faire face aux différents risques liés à la saison». Parallèlement, «248 opérations d'aménagement et de réhabilitation des plages ont été enregistrées, ainsi que 321 opérations d'amélioration urbaine. De plus, 1 630 structures d'hébergement ont été recensées, avec une capacité d'accueil de 218 447 lits». Des «indicateurs positifs» ont également été enregistrés concernant les structures de loisirs de proximité, «à travers le recensement, à titre d'exemple, de 526 piscines publiques exploitées au niveau des 58 wilayas, dont 32 nouvelles

piscines réceptionnées pour cette saison». Concernant la prévention et le contrôle de l'hygiène des plages, «plus de 5500 analyses d'eau de mer ont été effectuées, outre la mobilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires à l'adaptation des plans d'hygiène environnementale durant la saison et la mise en œuvre des mesures préventives au niveau local pour faire face aux risques de maladies à transmission hydrique». A cette occasion, le secrétaire général du ministère a affirmé que la préparation de la saison estivale constituait «une opération multidimensionnelle nécessitant une coordination rigoureuse entre les différents secteurs afin de garantir le confort et la sécurité des estivants», soulignant l'importance de «la mise en œuvre des instructions du président de la République relatives à la gratuité des plages et à la lutte contre leur exploitation illégale».

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Travail des enfants, l'Algérie aux aguets

Chaque 12 juin, la Journée mondiale contre le travail des enfants vient rappeler qu'à travers le monde, des millions d'enfants sont encore contraints d'abandonner bancs d'école et jeux d'enfance pour des tâches souvent ingrates et dangereuses. Mais en Algérie, ce combat semble avoir pris une tournure encourageante, au point où les autorités n'hésitent plus à parler d'un phénomène «quasi inexistant». Les chiffres avancés ces derniers jours par les instances officielles sont frappants. Le secrétaire général du ministère du Travail, Akli Berkati, a affirmé que le taux de travail des enfants dans le pays ne dépasse pas les 0,001%. Un chiffre quasi symbolique, conforté par les campagnes d'inspection menées sur le terrain. Selon l'Inspection générale du travail, 49.629 établissements ont été contrôlés durant les cinq premiers mois de 2025, contre 28.952 sur la même période en 2024. Résultat: seulement cinq cas d'enfants employés illégalement ont été recensés et immédiatement transmis à la justice, relaye El Khabar. Si le constat est rassurant, il n'est pas le fruit du hasard. L'Algérie s'est dotée d'un arsenal juridique solide, interdisant l'emploi des enfants de moins de 16 ans et adhérant aux principales conventions internationales dont celles de l'OIT et des Nations unies, relatives aux Droits de l'Enfant. «L'importance des programmes de prévention et de contrôle se mesure dans ces résultats», souligne Lyes Rahmani, sous-directeur au ministère du Travail, à l'APS. Mais au-delà des textes, c'est toute une politique nationale qui s'est structurée. Deux commissions - l'une sectorielle et l'autre permanente - veillent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action annuel de lutte contre ce fléau, en coordination avec les différents secteurs concernés et la société civile. Les efforts se poursuivent, notamment avec l'élaboration d'un plan national pour l'enfance 2025-2030 sous l'égide de l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE). L'objectif: renforcer les dispositifs de prévention et accorder une attention particulière aux enfants vivant dans les zones frontalières et défavorisées. Signe des temps, la protection de l'enfance s'étend désormais au numérique. La commissaire nationale à la protection des Droits de l'Enfant, Meriem Cherfi, a ainsi annoncé, à l'APS, la mise en place prochaine d'une cellule de veille contre les risques liés aux technologies numériques. Si certains fléaux sociaux résistent au temps, celui du travail des enfants semble, en Algérie, perdre définitivement du terrain. Une avancée qu'il faudra certes consolider mais qui montre qu'avec volonté politique et vigilance sociale, des batailles peuvent être gagnées.

Mise en valeur des terres agricoles Lancement des inscriptions à Tamanrasset, El-Bayadh et Sidi Bel Abbes

L'Office national des terres agricoles (ONTA) a annoncé, hier mercredi, le lancement des inscriptions via sa plateforme numérique au profit des jeunes et des investisseurs désirant accéder au monde de l'agriculture et bénéficier de terres pour leur mise en valeur, d'une superficie globale de plus de 54.000 ha répartie à travers les wilayas de Tamanrasset, El-Bayadh et Sidi Bel Abbes. Dans un communiqué publié sur son site électronique, l'ONTA a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre du huitième portefeuille foncier de mise en valeur, conformément aux dispositions du décret exécutif 21-432, définissant les conditions et modalités d'attribution des terres relevant du domaine privé de l'Etat, à mettre en valeur dans le cadre de la concession. La superficie globale de ce portefeuille foncier s'élève à 54.643 ha, répartie à travers les wilayas de Tamanrasset, El-Bayadh et Sidi Bel Abbes, selon la même source. Une super-

ficie de 116 ha a été affectée dans la wilaya de Tamanrasset, répartie sur 5 périmètres, au profit des jeunes pour diverses cultures, à travers les communes de Tamanrasset, Ain Amguel et Abelsa. Quant à la wilaya d'El-Bayadh, une superficie de 44.005ha a été allouée, répartie à travers les communes de Brezina et Labiod Sidi Cheikh, et dédiée à la culture des pommes de terre destinées à la consommation, des semences de pommes de terre, ainsi que du maïs, sachant que la superficie attribuée ne doit pas dépasser 1000 ha pour chaque dossier. Une superficie de 10.522 ha a été consacrée à la wilaya de Sidi Bel Abbes, dans la commune de Marhoum, dédiée à la céréaliculture et à l'arboriculture fruitière, en fixant la superficie maximale pour chaque dossier à 500ha. Les inscriptions s'étaleront sur 30 jours à compter de ce mercredi, via le site électronique officiel: onta.dz, ajoute le communiqué.

Rencontre entre le ministre de l'Industrie et une délégation sino-algérienne Un projet d'usine de véhicules touristiques au menu

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb a reçu, hier mercredi, une délégation de haut niveau de la société «Automobile New Generation», regroupant des représentants de la société Omoda/Jaecoo, spécialisée dans la construction automobile relevant de la société mère «Chery», ainsi que le partenaire algérien représenté par le Directeur Général du groupe «Iris», pour discuter du projet de fabrication de véhicules touristiques en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Ce projet vise à développer le secteur de l'industrie automobile en Algérie à travers le renforcement de la fabrication nationale et l'augmentation des taux d'intégration locale en matière de véhicules touristiques et de pièces de rechange, a précisé la même source, ajoutant que la délégation a présenté, lors de cette ren-

contre, «un exposé détaillé sur les composantes du projet qui prévoit la création d'une usine intégrée de fabrication des véhicules et passé en revue une feuille de route définissant les phases de mise en œuvre du projet, en mettant l'accent sur les aspects techniques, réglementaires et d'investissement à même de garantir sa réussite et sa durabilité». A cette occasion, l'accent a été mis sur l'importance de «développer un réseau national de fournisseurs et de sous-traitants pour assurer les besoins de l'usine en composants et pièces de rechange, tout en intégrant les petites et moyennes entreprises (PME) dans le système industriel». Les participants à cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres supérieurs du ministère, ont évoqué «la possibilité d'implanter localement des sous-traitants in-

dustriels chinois dans le cadre de l'extension du projet et de l'accompagnement des étapes de la production, pour assurer le transfert de technologies et renforcer l'intégration et la complémentarité industrielle entre les deux parties qui ont insisté sur l'importance du transfert des savoir-faire et des technologies, du développement des capacités nationales en matière de recherche et de développement, outre la formation de main-d'œuvre qualifiée». Les perspectives du développement du projet en vue de l'exportation ont été passées en revue, notamment vers les marchés africains, arabes et européens, en s'appuyant sur les capacités de l'usine et la position stratégique de l'Algérie, ce qui est à même de conforter la place de l'industrie nationale en tant que hub industriel régional».

D'un montant de 07 milliards de dollars Réception de plusieurs projets en Pétrochimie entre 2025 et 2029

Plusieurs projets sont en cours de réalisation dans le domaine de la pétrochimie, pour un montant global de 7 milliards de dollars (USD), dont la réception prévue durant le quinquennat 2025-2029 permettra de valoriser davantage les ressources en hydrocarbures, a indiqué, ce jeudi au Conseil de la nation, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, M. Arkab a précisé qu'un portefeuille d'investissement de près de 7 mds USD avait été consacré à la réalisation de plusieurs projets industriels majeurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie visant à augmenter le taux de transformation des hydrocarbures en produits à forte valeur ajoutée de 32%

actuellement à 50% à la fin du quinquennat. Parmi ces projets, il a cité la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, d'une capacité de 5 millions de tonnes/an, dont la mise en service est prévue pour fin 2027, l'unité de vapocraquage du naphta à Arzew, qui permettra de produire 1,2 million de tonnes d'essence supplémentaires à partir de mars 2027, et l'unité de craquage du fuel à Skikda, qui produira, dès sa mise en service en janvier 2029, 1,75 million de tonnes de gasoil et 250 000 tonnes de bitume. Le ministre d'Etat a également cité le complexe de production de Méthyl Tert-Butyl Ether (MTBE) à Arzew, d'une capacité de 200 000 tonnes/an, dont l'entrée en service est prévue pour décembre 2025, le complexe LAB (Linéaire Alkyl Benzène) à Arzew, d'une capacité de 100 000 tonnes/an, dont la mise en service est prévue pour décembre 2027, et le complexe de production d'Ethylène à Skikda, d'une capacité de 850 000 tonnes/an, qui sera opérationnel fin 2027. Evoquant les capacités locales de production de dérivés du pétrole, M. Arkab a affirmé que «l'Algérie a réussi un exploit stratégique : atteindre l'autosuffisance en dérivés pétroliers et la maîtrise quasi totale des importations». La production nationale de dérivés pétroliers a augmenté en 2024 pour atteindre 30 millions de tonnes, ce qui a permis de réduire de 60% la facture des importations, passée de 1 milliard de dollars en 2019 à 400 millions de dollars l'année dernière, a expliqué le ministre. Le volume de ces importations est de 600 000 tonnes, ce qui représente un niveau symbolique ne dépassant pas 2% de la consommation nationale totale, a-t-il dit, soulignant que les dérivés importés se limitent à des produits qui ne peuvent être extraits du pétrole brut algérien en raison de ses propriétés physico-chimiques. Outre la couverture des besoins nationaux, les niveaux

de production atteints ont permis d'exporter un excédent d'environ 14 millions de tonnes de dérivés pétroliers en 2024. Cette dynamique s'accompagne de la mise en œuvre d'un plan visant à substituer les produits bruts importés par des intrants locaux, à augmenter la production nationale de lubrifiants par le biais de Naftal et à soutenir l'intégration industrielle à travers le développement des entreprises de services locales. Par ailleurs, et en réponse à une question sur le projet de centre de stockage de carburant et de GPL dans la wilaya d'El Meghaier, le ministre d'Etat a affirmé que ce projet «stratégique et important», d'une capacité de stockage de 300.000 tonnes, n'a pas été abandonné, mais a été intégré dans la deuxième phase du programme de développement des installations de stockage d'hydrocarbures. Et d'ajouter que la réalisation de ce centre est «directement liée» à la réception et à la mise en service de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud prévue en 2027, celle-ci devant assurer l'approvisionnement du centre par pipelines. D'ici-là, les habitants de la wilaya d'El Meghaier seront régulièrement approvisionnés en produits pétroliers à partir des installations de Naftal dans la wilaya de Touggourt, qui couvre actuellement tous les besoins de la région et répond à la demande croissante, a assuré M. Arkab. A l'issue de la réponse du ministre, M. Nasri a salué les réalisations accomplies dans les domaines de l'énergie et de la pétrochimie, lesquelles, a-t-il dit, sont à même de renforcer le tissu industriel national, de valoriser les capacités locales et de réduire les importations. Ceci confirme que la stratégie économique du pays est désormais une «réalité tangible», a ajouté M. Nasri, soulignant que l'Algérie poursuit la concrétisation de ses projets sans prêter attention aux réactions des lobbies et de certaines parties.

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 03 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, alors que 3 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations, durant la période du 4 au 10 juin en cours, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 4 au 10 juin 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées, à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre

de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Ghennami Salek s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (3) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (28) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (16) kilogrammes de kif

traité, provenant des frontières avec le Maroc, alors que d'importantes quantités de comprimés psychotropes s'élevant à (1.616.662) comprimés et (1000) grammes de cocaïne ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires", indique le bilan. "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté (60) individus et saisi (25) véhicules, (42) groupes électrogènes, (43) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute la même source. De même, "(12) autres individus ont été arrêtés et (1) pistolet automatique, (3) fusils de chasse et (13.660) litres de carburants, ont été saisis, lors de différentes opérations".

Bac 2025

Sadaoui préside une conférence d'orientation avec les chefs de centres d'examen

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, mardi, une conférence d'orientation consacrée aux opérations liées à la gestion de l'examen du baccalauréat (session juin 2025), a indiqué un communiqué du ministère. A l'entame de la rencontre, tenue par visioconférence, avec la participation de tous les chefs de centres d'examen où se dérouleront les épreuves du baccalauréat (session juin 2025), le ministre a affirmé que "la gestion de ces centres est une mission nationale et une lourde responsabilité qui requiert la vigilance totale, la rigueur dans l'exécution et la prudence, vu l'importance de cet examen qui suscite l'intérêt de la société et où l'ensemble des institutions de l'Etat conjuguent leurs efforts afin de permettre aux candidats de pas-

ser leurs épreuves dans les meilleures conditions". Dans ce cadre, M. Sadaoui a donné une série d'orientations, notamment en vue de "veiller à ce que les centres d'examen soient dotés de tous les équipements et moyens nécessaires", et "créer un climat de transparence et de régularité dans les centres" en "y instaurant rigoureusement la discipline conformément aux textes juridiques en vigueur". A cet égard, le ministre a assuré que "tous les services et institutions de l'Etat sont mobilisés pour les accompagner, les soutenir et faire de cet examen un succès". Il a en outre insisté sur "la nécessité d'accorder une attention particulière aux candidats à besoins spécifiques afin de leur permettre de passer cet examen dans la sérénité". M. Sadaoui a, par ailleurs, rappelé aux chefs de centres d'exa-

men "certains détails liés à la gestion auxquels ils doivent impérativement veiller pour éviter de perturber le fonctionnement de ces centres". Au terme de cette conférence, le ministre de l'Education nationale a salué les efforts déployés par les responsables de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) dont la session 2025 a été "un véritable succès", a-t-il dit, affirmant que "la réussite dans cette mission passe par l'engagement, la rigueur et la vigilance".

Il faisant la promotion de vente de voitures Détenition provisoire pour un propriétaire d'une agence fictive

Le juge d'instruction près le tribunal de Mila a ordonné, jeudi, le placement en détention provisoire d'un individu pour avoir fait la promotion de vente de voitures et de motos à travers une agence fictive sur les réseaux sociaux, a indiqué un communiqué du parquet de la République près ce tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Mila informe l'opinion publique que, suite à des plaintes déposées par un groupe de citoyens indiquant avoir remis des sommes d'argent au propriétaire d'une page Facebook intitulée "Wakalat Elbaraka litaksit" (agence El baraka de vente avec facilité de paiement), après la promotion faite par ce dernier sur cette page, de vente par facilité de voitures neuves de marque Fiat et de motos, il a été procédé à l'ouverture d'une enquête préliminaire, ayant abouti à l'arrestation du dénommé (Z.DJ), propriétaire de la page et de l'agence qui s'est avérée fictive, l'intéressé ne possédant aucune agence de vente de voitures et de motos", précise la même source.

Accidents de la route

06 morts et 217 blessés en 24h

Six personnes sont décédées et 217 autres ont été blessées dans des accidents de la route, en 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. Durant la même période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 97 personnes, ajoute la même source, déplorant, toutefois, le décès par noyade d'une personne à Mostaganem: il s'agit d'un jeune homme de 19 ans noyé au niveau de la plage interdite à la baignade "Sadaoua", sise dans une zone rocheuse de la commune et daïra de Sidi Lakhdar. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 34 incendies, conclut la même source.

Jeudi matin dans la wilaya de Jijel 09 blessés dans une collision entre un fourgon et un busl

Un grave accident de la route s'est produit ce jeudi matin dans la wilaya de Jijel, faisant neuf blessés, indiquent les services de la Protection civile. Selon la même source, le sinistre qui s'est produit à 6h22 sur la route nationale N°77, dans la commune et daïra de Taher, résulte d'une collision entre un véhicule utilitaire (Fourgon) et un bus de transport de voyageurs. Le choc a causé des blessures de divers degrés et des états de choc chez neuf personnes. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Sûreté d'Alger

Arrestation de 5 individus ayant cambriolé une bijouterie à Ben Aknoun

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'arrestation de cinq individus pour avoir cambriolé une bijouterie à Ben Aknoun, a indiqué, jeudi, un communiqué de ces services. "Les éléments de la Brigade de lutte contre la grande criminalité de la 3ème Division de la police judiciaire, ont procédé à l'arrestation des suspects pour leur implication dans le cambriolage d'une bijouterie dans le commune de Ben Aknoun", précise la même source. L'opération fait suite à "un appel parvenu au Centre de Commandement et de Contrôle (CCC) de la Sûreté de la wilaya d'Alger, signalant qu'une bijouterie, dans la commune de Ben Aknoun, avait été cambriolée à l'aide d'armes blanches prohibées, dont les auteurs avaient tenté de s'enfuir à bord de motocycles". "Les investigations approfondies menées sur le terrain ont permis d'identifier et d'arrêter les cinq suspects, de récupérer des bijoux en métal jaune, six téléphones mobiles, des armes blanches prohibées de différents types et calibres, outre des outils utilisés dans cette opération de vol", ajoute la même source.

Indemnités journalières de maternité 131.000 bénéficiaires en 2024

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a indiqué, mercredi, que 131.000 femmes avaient bénéficié des indemnités journalières de maternité durant l'année écoulée, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux années précédentes. Présentant un exposé sur un texte de loi modifiant et complétant la loi 83-11 relative aux assurances sociales devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, M. Bentaleb a précisé que le nombre de bénéficiaires des indemnités journalières de maternité avait "augmenté considérablement", passant de 94.000 bénéficiaires en 2013, avec 9,8 milliards de dinars de dépenses, à 131.000 bénéficiaires en 2024, avec 26,5 milliards de dinars de dépenses.

Ils semaient la terreur

parmi les habitants d'Aïn Naâdja à Alger

10 individus activant

au sein d'une bande de quartier arrêtés

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 10 individus, repris de justice, qui activaient au sein d'une bande de quartier, avec la saisie d'une quantité de substances psychotropes, a indiqué, mercredi, un communiqué de ces services. «La Brigade de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais a procédé, récemment, à l'arrestation de 10 repris de justice qui activaient au sein d'une bande de quartier et semaient la terreur parmi les habitants d'Ain Naadja, ainsi qu'à la saisie de plus de 1.000 comprimés psychotropes, et d'armes blanches prohibées», ajoute la même source. L'affaire a été enclenchée suite à «la réception d'un appel au niveau du Centre de Commandement et de Contrôle (CCC) de la Sûreté de la wilaya d'Alger via le numéro vert 1548, signalant une violente rixe avec l'utilisation d'armes blan-

ches prohibées, de produits pyrotechniques et de bâtons, entre un groupe d'individus au niveau d'un quartier de la commune d'Ain Naadja, ayant fait plusieurs blessés», selon la même source. «Les éléments de la Brigade se sont rendus, immédiatement, sur place, où ils ont procédé à l'arrestation de 10 suspects et saisi 1.411 comprimés psychotropes, des armes blanches prohibées de différents types et calibres, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 12.000 DA», précise la même source. «Les suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour «appartenance à des bandes de quartiers semant la terreur parmi les habitants, détention d'armes prohibées suivie de coups et blessures prémédités à l'arme blanche et détention de substances psychotropes aux fins de vente illégale», conclut le communiqué.

Coopération algéro-italienne
dans le secteur maritime et de la construction navale
**La conférence «POWER4MED»
les 1, 2 et 3 juillet à Oran**

B.Habib

La conférence finale de «POWER4MED» est un évènement scientifique et économique majeur organisé conjointement par l'Université des sciences et des technologies de l'USTO SDG4MED et l'initiative WESTMED de l'Union européenne. Il s'agit d'une conférence rassemblant les autorités et les experts de tout le bassin méditerranéen occidental autour de questions d'ordres environnemental et logistique, avec en prime l'inauguration de la structure de soutien «POWER4MED» pour la durabilité environnementale du secteur maritime. Tout compte fait, la Méditerranée est confrontée à un double défi: restaurer sa santé et assurer la prospérité de sa population. Ces deux objectifs sont au cœur des politiques méditerranéennes communes telles

que le Plan d'action pour la Méditerranée adopté par tous les pays du bassin, dans le cadre de la Convention de Barcelone et la Déclaration ministérielle WESTMED. Outre ces politiques communes, la transition vers la neutralité carbone nécessite des solutions à court et à moyen termes et dont la plupart ne sont ni abordables, encore moins pleinement disponibles. Leur adoption par les opérateurs doit, ce faisant, être facilitée par des capacités et des infrastructures appropriées. A cet effet, le projet tel qu'il a été conçu sous l'appellation «la structure de soutien POWER4MED», est une initiative virtuelle italo-algérienne et égyptienne qui soutient le déploiement de bonnes pratiques environnementales et la collaboration commerciale dans les secteurs stratégiques maritimes et de la construction navale en Méditerranée. Cet évènement qui verra

entre autres la création de l'infrastructure de soutien «POWER4MED», est prévu les 1, 2 et 3 juillet prochains à Oran à la salle des conférences de Plaza Congress Room, sous la direction de M. Beladjine Boumédie-ne, coordinateur du laboratoire de sciences et ingénierie de l'université USTO et M. Mario Dogliani, coordinateur du projet «POWER4MED West», initiative qui aspire à l'issue de ce projet, à développer une plateforme d'expertises d'analyse et de développement durable de l'activité maritime dans la Méditerranée notamment la partie ouest, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des évolutions écologiques à impacts économique, culturel, social, importants dans les pays de la région. La clôture sera par ailleurs marquée par la tenue d'un Forum de l'initiative «POWER4MED» à l'hôtel «Le Méridien» le 3 juillet.

Le directeur des projets ferroviaires de Cosider révèle à Oran
**Livraison d'un tronçon de 100 km de la ligne
ferroviaire minière d'ici la fin de l'année**

La livraison d'un tronçon de 100 kilomètres de la ligne ferroviaire minière reliant Bechar à la mine de fer de Gara-Djebilet (wilaya de Tindouf) est prévue, avant la fin de l'année en cours, a indiqué, jeudi à Oran, le directeur des projets ferroviaires du groupe public Cosider, Badreddine Nouioua. Dans une déclaration à l'APS en marge de la première édition du Salon international de l'industrie et de l'infrastructure ferroviaire, qui se tient au centre des conventions "Mohamed Benahmed", M. Nouioua a indiqué que Cosider-Travaux Publics est chargée de la réalisation de 200 km de ce méga-projet, dont le tronçon Bechar-Abadla de 100 km, inauguré en avril der-

nier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, précisant que "les 100 km restants seront livrés avant la fin de l'année". Il convient de rappeler que le projet de la ligne ferroviaire minière reliant Bechar à la mine de Gara-Djebilet s'étend sur une longueur totale de 950 km. Le même responsable a ajouté que le groupe Cosider est également chargé de réaliser 30 % du tronçon de 575 km du même projet, en partenariat avec un partenaire chinois. M. Nouioua a également mentionné que le groupe a réalisé plusieurs segments ferroviaires, notamment Boughezoul-Djelfa, Djelfa-Laghouat et Boughezoul-Ksar El Boukhari. Par ailleurs, Cosider-Tra-

vaux Publics ambitionne de participer aux travaux de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Alger à Tamarrasset, dont le lancement est prévu au cours de cette année, a-t-il précisé. Pour rappel, la première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires "Rail-Expo Algérie 2025", organisée sous le patronage du ministre des Transports, Saïd Sayoud, à l'initiative de l'agence de communication et d'événementiel économique "Moca-Com", en partenariat avec le Centre des conventions "Mohamed Benahmed", réunit 22 exposants venus d'Algérie, de Chine, d'Italie et de France, ainsi que des experts et des professionnels du secteur.

Salon «Algeria Rail Expo 2025»
22 exposants nationaux et étrangers à la 1ère édition

La première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, baptisé "Algeria Rail Expo 2025", a été inaugurée, mercredi au Centre des conventions (CCO) Mohamed Benahmed d'Oran, avec la participation de 22 exposants nationaux et étrangers. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique de quatre jours a été présidée par le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi. Elle est organisée par l'agence de communication et d'événements économiques MOCA Com, en partenariat avec le Centre des conventions d'Oran. Ce salon constitue une opportunité pour les professionnels du secteur de découvrir les dernières innovations et technologies dans le domaine ferroviaire, ainsi que de s'informer sur les nouvelles solutions pour le développement des infrastructures ferroviaires en Afrique. Placée sous le patronage du ministre des Transports, Saïd Sayoud, cette première édition réunit l'ensemble des métiers et acteurs



majeurs du secteur, incluant des entreprises spécialisées dans la construction d'infrastructures, des fabricants d'équipements, de câbles électriques, de locomotives, de wagons, ainsi que des systèmes de signalisation, a indiqué le Commissaire du salon, Mourad Cheboub. Dédiaée à l'innovation, aux technologies et aux solutions ferroviaires, la manifestation accueille les principaux intervenants

du marché national et international, ainsi que des décideurs, experts et entreprises de premier plan dans l'industrie ferroviaire. Cette manifestation vise à offrir une plateforme d'échange optimale destinée à promouvoir le savoir-faire dans l'industrie ferroviaire, à créer des opportunités de partenariat, et à faciliter les échanges autour des défis et solutions liés au rail en Afrique.

A bord d'un véhicule en
provenance du port de Marseille
**Saisie de plus d'un quintal
de drogue de type Ecstasy**

Les éléments du service régional de lutte contre le crime organisé d'Oran, ont démantelé un réseau criminel international organisé, opérant depuis le Maroc et l'Europe jusqu'en l'Algérie, et arrêté trois (3) de ses membres, avec saisie de plus d'un (1) quintal de drogue de type "Ecstasy", indique jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. Cette opération ayant abouti à la saisie de "306 960 comprimés de drogues dures +Ecstasy+ pour un poids total d'un (1) quintal et 25kg, a été menée suite à des investigations de terrain, qui ont permis aux enquêteurs du service, de déjouer le plan criminel d'un réseau organisé, dirigé par un baron activant entre le Maroc et l'Europe, qui projetait d'introduire une importante quantité de drogues dures (Ecstasy), depuis le port de Marseille (France), vers le Port d'Alger", précise le même source. Les investigations ont permis d'identifier les caractéristiques du véhicule et de suivre son itinéraire pour atteindre les autres membres du réseau", ajoute le communiqué, précisant que le chauffeur chargé de l'acheminer vers le territoire national, a été intercepté alors qu'il s'apprêtait à le remettre à une autre personne au niveau d'un des quartiers d'Alger". La fouille du véhicule s'est soldée par la saisie de cette importante quantité de drogues dures qui était soigneusement dissimulée dans des cachettes aménagées à cet effet. L'extension du cercle des investigations, sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis d'identifier et d'arrêter le troisième suspect". Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé de Sidi M'Hamed (Alger) à compétence territoriale étendue.

Direction de l'Action sociale
et de la Solidarité (DASS)
**Rencontre sur la création
d'établissements d'aide
par le travail**

La création d'établissements d'aide par le travail, gérés par des associations, a été au centre d'une journée de sensibilisation organisée, jeudi à Oran, par la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya, en présence de plusieurs associations à caractère social et humanitaire prenant en charge des personnes aux besoins spécifiques. Cette rencontre vise à sensibiliser et encourager les associations sociales et humanitaires œuvrant pour les personnes aux besoins spécifiques à créer des établissements sous forme de centres d'aide par le travail et des fermes pédagogiques, afin de contribuer à l'insertion professionnelle et sociale de cette frange de la société, a souligné Yahiaoui Zouaouia, chef du bureau de suivi des établissements publics et privés au sein de la direction concernée. Organisée au sein de l'établissement pour l'enfance assistée, cette rencontre a permis d'expliquer le décret exécutif N 08-02 du 2 janvier 2008, qui définit les conditions de création de ce type de structures. L'objectif est de faire prendre conscience aux associations de l'importance de ces centres pour promouvoir l'autonomie sociale et professionnelle des personnes aux besoins spécifiques âgées de 18 ans et plus, ayant suivi une formation professionnelle, mais dont les capacités ne leur permettent pas de travailler en milieu ordinaire. Les associations ont également été informées sur les missions, le fonctionnement, l'organisation de ces centres, ainsi que sur le rôle des fermes pédagogiques dans le développement des aptitudes des personnes aux besoins spécifiques à travers diverses activités liées aux métiers de la terre et à l'élevage. A cette occasion, une vidéo a été projetée présentant un exemple réussi d'un centre d'aide par le travail à Alger et d'une ferme pédagogique gérée par des associations, créés dans le cadre du décret susmentionné.

Campagne moisson-battage
à Sidi Bel-Abbès

Entre potentiel agricole et optimisation stratégique

Le rideau s'est levé jeudi sur la campagne moisson-battage 2024/2025 dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, marquant le début d'une période pour l'économie agricole locale. L'opération a été officiellement lancée depuis l'exploitation agricole collective (EAC) «Koufi Yahia», située dans le village d'Ain Chafia (commune de Tighalimet), rehaussée par la présence du premier responsable de l'exécutif: Kamel Hadji et des autorités locales civiles et militaires. Ce choix n'est pas anodin, Ain Chafia étant reconnue pour son potentiel agricole élevé et ses rendements prometteurs. La campagne actuelle s'étend sur une superficie totale de 86.737 hectares dont une part significative de 6.000 hectares bénéficiant de l'irrigation, un facteur clé pour la stabilisation et l'amélioration des rendements face aux aléas climatiques. La répartition des cultures met en lumière une diversification stratégique à savoir blé dur 13.334 hectares, blé tendre 9.095 hectares, orge 62.091 hectares et l'avoine 2.216 hectares. Pour assurer le succès de cette campagne, les services agricoles de la wilaya ont déployé un dispositif logistique et humain d'envergure. Pas moins de 413 moissonneuses-batteuses, 1.100 camions affiliés aux coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) et 2.241 tracteurs ont été mobilisés. L'épineuse question du stockage, souvent source de préoccupations, semble avoir été anticipée cette année. Cinquante-deux sites de stockage ont été aménagés, offrant une capacité cumulée de plus d'un million de quintaux toutes espèces confondues. Cette capacité est appelée à s'accroître avec l'inauguration récente du centre de stockage des céréales "Chahid Grine Miloud", doté d'une capacité de 50.000 quintaux, et l'attente de trois centres supplémentaires d'ici la fin du mois. Parallèlement, des efforts de sensibilisation sont menés auprès des agriculteurs pour les encourager à déposer leurs productions dans les CCLS, renforçant ainsi la chaîne de collecte officielle. Outre la mobilisation matérielle, une attention particulière est portée aux mesures préventives. La protection des récoltes contre les incendies est une priorité absolue, avec des directives claires pour les opérations de moissonnage et de ramassage. Sur le plan financier, des procédures allégées auprès de la Badr Banque visent à garantir le versement rapide des fonds aux agriculteurs dès la vente de leurs récoltes, un incitatif majeur pour les producteurs. La campagne a été précédée d'une journée technique dédiée au réglage des moissonneuses-batteuses, une initiative louable de la CCLS de Sidi Bel-Abbès. Cette rencontre a réuni des techniciens et cadres de l'Office Algérien Professionnel des Céréales (OAI), des représentants des CCLS de la région Ouest, ainsi que des cadres des CCLS d'Ain Mila et Oum Bouaghi. L'objectif était clair: minimiser les pertes de grains et optimiser la rentabilité économique des exploitations. L'échange d'expériences et la transmission de gestes simples pour le réglage des machines sont des étapes essentielles pour maximiser l'efficacité des opérations de récolte. Les responsables des services agricoles affichent un optimisme mesuré quant à la récolte à venir, fruit des fortes pluviométries enregistrées dans la wilaya et de l'extension des superficies irriguées. Ces facteurs combinés devraient concourir à une bonne performance agricole pour cette saison 2024/2025, consolidant ainsi la position de Sidi Bel-Abbès en tant que pilier de la production céréalière nationale.

Mohamed Nouar

BAC à Saïda

Début des épreuves demain sous haute surveillance

La wilaya de Saïda ouvrira ses 33 centres d'examen demain pour accueillir 9.818 candidats dont 5.576 scolarisés, 4.042 libres et 06 handicapés. Un dispositif sécuritaire des plus rigoureux est mis en place pour permettre aux candidats de composer dans les meilleures conditions leurs épreuves. D'autre part, une cellule centrale de veille et de suivi a été mise en place au niveau de la Direction de l'Education pour assurer un suivi optimal de l'événement et éventuellement intervenir à temps. Avec l'attente des parents, impatients de voir leurs potaches réussir, le BAC apparaît pour nos jeunes comme un espoir auquel ils s'accrochent. En somme, tout est fin prêt. Bonne réussite !

OULD OGBAN

Université «Djillali Liabes» (Sidi Bel-Abbès)

Un laboratoire de fabrication au service de l'entreprenariat

Par Mohamed Nouar

L'Université «Djillali Liabes» de Sidi Bel-Abbès de nouveau a confirmé son positionnement avant-gardiste dans le paysage universitaire algérien par l'inauguration de son Laboratoire de Fabrication (FABLAB). Cette structure, adossée stratégiquement à l'incubateur d'entreprises de l'institution, transcende la simple matérialisation d'un espace technologique pour s'ériger en un élément pivot d'une stratégie plus vaste, visant à infuser l'esprit entrepreneurial au sein de la jeunesse universitaire et à consolider les fondations d'une économie de la connaissance robuste en Algérie. Le "FABLAB" par sa conception même, opère comme un véritable creuset alchimique où l'heuristique des idées entrepreneuriales étudiantes se cristallise en prototypes tangibles. La direction éclairée du Dr. Nahari Larbi, conjuguée au soutien résolu du Dr. Ahmed Alami, figure de proue de l'incubateur, témoigne d'une synergie managériale exemplaire.

L'adhésion institutionnelle sans équivoque du Professeur Bouziani Merahi, Recteur de l'Université, confère à cette initiative une légitimité et une pérennité fondamentales. L'implantation du laboratoire au sein du Centre de Développement de l'Entreprenariat Universitaire n'est pas fortuite ; elle est le fruit d'une réflexion

architecturale et fonctionnelle visant à maximiser les interactions fertiles entre la recherche fondamentale, le développement technologique appliqué et l'implémentation pratique. L'arsenal d'équipements de pointe, capable de simuler avec une fidélité remarquable les processus de fabrication complexes, assorti d'un encadrement académique hautement spécialisé, octroie aux étudiants un environnement privilégié d'expérimentation et d'actualisation de leurs visions innovantes.

L'émergence de ce "FABLAB" s'inscrit dans la continuité logique des directives nationales, notamment la Décision ministérielle 008 qui vient enrichir les préceptes de la Décision 1275. Ces textes législatifs soulignent avec acuité l'impératif d'ancrer la formation académique dans les réalités et les impératifs du tissu économique national. L'engouement manifesté par la communauté étudiante est édifiant : plus de 230 étudiants, issus d'un éventail de disciplines, allant de l'ingénierie aux sciences sociales, ont déjà intégré ce pôle d'excellence. Cette adhésion massive atteste non seulement de la pertinence de l'offre du «FABLAB», mais également de l'appétence d'une génération d'étudiants désireux de transcender le clivage entre la théorie et la praxis. L'efficacité opérationnelle du "FABLAB" est selon les responsables, magnifiée par une ges-

tion des horaires d'une flexibilité remarquable (de 8h00 à 22h00), optimisant ainsi l'accessibilité et la productivité des usagers. À ce jour, le bilan est éloquent, plus de 50 prototypes innovants ont vu le jour. La typologie des réalisations est d'une diversité révélatrice du potentiel créatif catalysé par le laboratoire: des systèmes sophistiqués de filtration d'eau à des machines de fabrication de filtres automobiles, en passant par des dispositifs intelligents de gestion d'entrepôts et des plateformes aériennes sans pilote (drones). Chacun de ces exemples n'est pas une simple prouesse technique, mais la manifestation d'une réponse concrète à des besoins sociétaux ou industriels identifiés, dénotant un potentiel de marché intrinsèque et une pertinence économique avérée. Le "FABLAB" de l'Université «Djillali Liabes» ne se limite pas à sa fonction instrumentale de laboratoire technique. Il s'érige en un vecteur fondamental de synergie entre l'intellect universitaire et la dynamique économique, se positionnant comme un laboratoire vivant pour l'édification d'une économie résolument basée sur le savoir, l'innovation et la créativité, consolidant ainsi le rôle de l'université comme un acteur central et incontournable de la transformation socioéconomique de la région de Sidi Bel-Abbès et par extension, de l'Algérie tout entière.

CNAS de Mostaganem

Un sursaut de qualité dans la nouvelle version de la carte «Chifa»

Par Charef Kassous

À l'instar de toutes les agences CNAS du territoire national, l'agence de la wilaya de Mostaganem s'inscrit adéquatement dans la stratégie de modernisation de ses services surtout par des applications numériques. Celui qui intervient récemment au profit des assurés sociaux et des ayants droit, c'est la nouvelle version de la carte «Chifa». Approché par notre correspondant, Mr Réda Ouagouag, en sa qualité de directeur de la CNAS de la wilaya de Mostaganem, a expliqué que la nouvelle version de la carte Chifa, qui vient d'être lancée, assure aux utilisateurs une meilleure protection des données personnelles et plusieurs prestations à ces derniers. Le directeur a précisé que la nouvelle carte est d'une durée de validité de dix années. Cette version permet aux titulaires de consulter toute la

gamme de médicaments prescrits par les pharmacies conventionnées. Ce sursaut technologique de qualité offre, grâce au système de cryptage, une plus grande protection des données personnelles de l'assuré social. Selon le directeur, l'objectif de cette mesure est de faire connaître les diverses prestations de la nouvelle carte «Chifa». Il soulignera, par ailleurs, que le lancement de la deuxième version est une réalisation d'une importance capitale car elle traduit la volonté des pouvoirs centraux à mettre sur pied des systèmes modernes pour améliorer, avec constance, les apports de la CNAS. Mr R. Ouagouag assure que la carte Chifa s'est calquée dans le mode de vie du citoyen et en fait partie. Les facilitations qu'offre la carte aujourd'hui, sont inestimables surtout quand il s'agit de la santé du citoyen surtout ceux qui sont dépendants de longs traitements. A la CNAS, notera le responsable de la wilaya de Mostaganem, les chiffres sont éloquentes puisque 621.586 cartes ont été distribuées à leurs bénéficiaires dont 8.608 par systèmes numériques depuis le lancement de l'opération. Il ajoutera que 223 pharmacies sont conventionnées avec l'établissement à travers les 32 communes. Le directeur est revenu sur la modernisation du système de la carte «Chifa» pour affirmer que la simplification des

procédures de remboursement et la maîtrise des méthodes de gestion sont un objectif qui consiste à préserver l'équilibre financier. Adapter la gestion des prestations aux assurés sociaux et aux ayants-droit aux innovations technologiques de l'époque est donc une nécessité absolue. Et d'expliquer, de ce fait, que ce nouveau mode de prestations est considéré comme un acquis dans toutes ses dimensions car, non seulement, il présente des facilitations aux prestataires mais il métamorphose la gestion en maîtrisant tous ses aspects. Conscient des enjeux du changement, le directeur a assuré que cette nouvelle version de la carte s'intègre technologiquement d'une manière adaptée aux applications intelligentes des plateformes numérisées autant pour le stockage des ordonnances que pour les familles de médicaments. Pour ce qui est du remboursement des frais de médicaments et de soins médicaux, il sera porté à 5.000 DA au lieu de 3.000 DA avec l'utilisation de la nouvelle version de la carte. Les détenteurs de l'ancienne carte bénéficieront aussi de ce nouveau plafond des montants des remboursements. Enfin, Mr R. Ouagouag rappelle que cette initiative s'inscrit dans une démarche initiée par le président Abdelmadjid Tebboune, dans la numérisation de tous les secteurs.

Tizi-Ouzou

Une production de plus de 192.000 qx de céréales attendue

La wilaya de Tizi-Ouzou prévoit une production de plus de 192.000 quintaux (qx) de céréales cette saison, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA) lors du lancement de la campagne moisson-battage. Grâce aux conditions météorologiques favorables, la production de cette saison (2024/2025) devrait être en hausse par rapport à celle de la saison précédente, qui s'élevait à plus de 183.000 qx toutes céréales confondues.

Le coup d'envoi de la récolte céréalière a été donné à partir de l'exploitation de Saïd Bouali à Fréha (Daïra d'Azazga), couvrant 35 hectares de blé dur et tendre. La récolte s'étendra sur une superficie totale de plus de 8 097 hectares à travers la wilaya, avec un rendement prévisionnel moyen de 24 qx/ha, a précisé à l'APS, le chef de service organisation de la production et appui technique (OPAT) de la DSA, Nadir Boussa.

Pour les besoins de l'opération, 52 moissonneuses-batteuses ont été mobilisées, dont 13 par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Draa Ben Khedda et le reste par des particuliers. Ces machines seront déployées sur tout les champs céréaliers de la wilaya et la



récolte sera acheminée vers la CCLS, a-t-il noté. La céréaliculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou est principalement pratiquée dans la région sud-ouest, notamment à Draa El Mizan, où certains producteurs atteignent des rendements dépassant les 40 qx/ha dans des conditions optimales de production, rappelle-t-on. Concernant l'augmentation des capacités de stockage locales, des projets de réalisation de quatre cen-

tres de proximité de stockage des céréales ont été inscrits au profit de la wilaya. Trois d'entre eux sont en cours de réalisation à Draa El Mizan, Draa Ben Khedda et Souamaa, affichant des taux d'avancement satisfaisants, estiment-on à la DSA. Les travaux du quatrième centre, implanté à Fréha, sont actuellement à l'arrêt, et des procédures sont en cours pour leur relance, selon les mêmes services.

Djelfa

Un projet de CFPA au profit de la wilaya déléguée de Messaâd

La wilaya déléguée de Messaâd, au Sud de Djelfa, a bénéficié d'un projet de réalisation d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dans le cadre de l'extension de ses infrastructures et du renforcement de ses capacités de formation, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du secteur. Inscrit dans le cadre du programme complémentaire accordé à la wilaya par décision du prési-

dent de la République, M. Abdelmajid Tebboune, ce projet permettra de couvrir les besoins du marché du travail en assurant une main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs créneaux et spécialités, selon la même source.

Le coup d'envoi des travaux de réalisation de ce CFPA, pour lequel une enveloppe de plus de 429 millions de DA a été allouée, a été donné, cette semaine, par le wali de Djelfa,

Djahid Mous. Cette infrastructure dont le délai de réalisation a été fixé à plus de 12 mois, est doté d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques, et de 52 à 60 lits, selon sa fiche technique. La wilaya de Djelfa compte actuellement 12 CFPA et trois (3) instituts spécialisés, en plus d'annexes professionnelles dans plusieurs communes reculées. Outre ce CFPA, les autorités locales ont donné le coup d'envoi de nombre de projets dans les secteurs de la santé, de la jeunesse et des sports, en plus de l'inspection des chantiers d'autres opérations de développement, dont des projets d'aménagement de sièges administratifs de la wilaya déléguée.

M'sila

3,95 milliards DA pour renforcer l'alimentation en électricité en prévision de l'été

La direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de M'sila a octroyé un montant de 3,95 milliards DA pour renforcer l'alimentation en électricité en prévision de l'été 2025, a-t-on appris auprès du responsable de cette direction, Mohamed Arbaoui. Dans une conférence de presse animée mercredi soir au siège de cette direction, le même responsable a précisé que ses services ont élaboré un programme d'amélioration du service et de satisfaction de l'augmentation de la demande sur l'énergie électrique prévoyant l'installation de 60 transformateurs électriques aériens et 39 transformateurs électriques terrestres. Ce programme porte également sur la réalisation de 13 départs électriques aériens (30 kilovolts)

dans 13 communes et 31 départs électrique basse tension outre le raccordement des deux transformateurs électriques (60/30 kilovolts) des communes d'Ouled Addi Guebala et Maarif. Des projets de rénovation du réseau électrique de basse et moyenne tensions sont retenus dans ce programme au côté d'autres projets, selon la même source. Ces projets permettront d'affronter toutes les formes de perturbations de l'alimentation électrique et de satisfaire à l'accroissement annuel de la demande, notamment durant la saison estivale, a ajouté le même responsable. De vastes campagnes seront menées dans la wilaya pour diffuser la culture de consommation rationnelle de l'électricité, a indiqué M. Arbaoui.

Bouira

Un incendie ravage un champ de blé, un champ d'avoine et 50 bottes de foin

Un incendie qui s'est déclaré dans le village Sentouh rattaché administrativement à la Daïra de El-Hachimia qui se situe à quelques 20 Km au cardinal sud chef-lieu de la Wilaya de Bouira, a détruit 12 hectares d'avoine, a indiqué le Lieutenant Youcef Abdat responsable de la cellule d'information et de communication de la protection civile de la Wilaya de Bouira, les flammes se sont propagées atteignant un champ mitoyen ravageant 06 hectares de blé tendre et 50 bottes de foin, Monsieur Abdat déclare que l'incendie s'était déclaré vers 17H15M dans un investissement agricole privé, toutefois, l'intervention des hommes de feu a permis de sauver une superficie importante de la récolte de blé dur du même investissement en plus des habitations rurales voisines. TAIB HOCINE

Ouargla

Mise en place d'une colonne mobile pour la lutte contre les incendies

Une colonne mobile de la Protection civile vient d'être mise en place au niveau de la wilaya d'Ouargla, dans le cadre du programme de prévention de la richesse forestière et des récoltes agricoles contre les feux de forêts, a-t-on appris mardi de la direction locale de la Protection civile (PC). Cette colonne mobile assume comme missions, devant s'étaler jusqu'au 31 octobre prochain, la prévention et l'intervention en cas d'incendies au niveau des forêts, des palmeraies et des périmètres agricoles, notamment de cultures stratégiques, et d'appuyer, en cas de besoin, les efforts des services de la PC d'autres wilayas. Cette colonne est dotée de moyens humains et matériels nécessaires, notamment des camions et des engins d'intervention et autres matériels de mobilisation des eaux, a-t-on ajouté.

Commune d'El Khroub (Constantine)

Opération de prévention des risques d'inondations

La commune d'El Khroub située à 15km au sud-est de Constantine, vient de bénéficier d'une opération de protection contre les risques d'inondations, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. L'opération inscrite au titre de l'exercice 2025 ciblera en particulier les quartiers « El Mouna » et « El Manar » présentant des risques d'inondations, a indiqué la cellule de communication de la wilaya qui a fait part du caractère d'urgence que représente ce projet. Selon la même source, une enveloppe financière estimée à près de 2,5 millions DA a été allouée pour la réalisation de l'étude de prévention des risques d'inondations dans les deux quartiers ciblés, affirmant que les efforts se poursuivent pour lutter contre ce phénomène naturel à travers plusieurs régions de la wilaya dont les communes d'Ain Smara et de Zighoud Youcef.

Tipasa

Trois ambulances médicalisées pour le secteur de la santé

Le secteur de la santé de la wilaya de Tipasa a été renforcé, jeudi, par trois (3) ambulances médicalisées spécialisées dans les soins d'urgences, a-t-on appris de la direction du secteur. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme central visant à renforcer les parcs automobiles des établissements hospitaliers avec des moyens de transport spécialisés pour assurer une meilleure prise en charge des malades, a indiqué la directrice locale de la santé, Nabila Naili, en marge de l'opération de remise de ces ambulances médicalisées, supervisée par le wali de Tipasa, Ali Moulai, au siège de la wilaya. Ce même programme porte également sur l'acquisition de quatre (4) autres ambulances médicalisées au profit d'autres établissements hospitaliers, dont deux (2) financées sur le budget de la wilaya, a-t-elle ajouté. Les trois ambulances ont été distribuées au profit des établissements publics hospitaliers (EPH) de Tipasa et Hadjout, et de l'établissement hospitalier spécialisé en maternité et pédiatrie de Tipasa. "Nos services œuvrent à remédier à tout manque ou insuffisance enregistrée en la matière à travers l'ensemble des établissements hospitaliers de la wilaya", a assuré Mme Naili.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية مستغانم مديرية البيئة

قرار رقم 684 المؤرخ في 02 جوان 2025 يعدل القرار الولائي رقم 450 المؤرخ في 2025/04/2 المتضمن فتح تحقيق عمومي لمشروع إنشاء مستودع تبريد 08 غرف تبريد الكائن بمجموعة ملكية رقم 174 قسم رقم 09 بلدية حاسي ماماش لفائدة السيد بلعابد نور الدين.

بإقتراح من السيد مدير الهئية للولاية

يقرر

المادة الأولى: تعدل أحكام المادتين 02 و 03 من القرار الولائي رقم 450 المؤرخ في 2025/04/24 المتضمن فتح تحقيق عمومي لمشروع إنشاء مستودع تبريد 08 غرف تبريد الكائن بمجموعة الملكية رقم 174 قسم رقم 09 بلدية حاسي ماماش لفائدة السيد بلعابد نور الدين، لتصاغ كالتالي: المادة 02: يجري التحقيق لمدة 15 يوم ابتداء من 18 juin 2025 الى غاية 02 juill 2025 يمكن للجمهور الاطلاع على الملف بمقر بلدية حاسي ماماش وتسجيل ملاحظاتهم طيلة أيام التحقيق ما عدا أيام العطل من الساعة 09 صباحا إلى الساعة 16 مساء. المادة 03: تعين السيدة محمد بن عطية فاطمة مستشار النشاطات الثقافية والرياضية للإدارة الإقليمية ببلدية حاسي ماماش محافظ محقق و تكلف : جمع الملاحظات المقدمة من طرف المواطنين خلال فترة التحقيق وتدوينها بسجل مفتوح لهذا الغرض. إرسال الملف مع استنتاجاته خلال 08 أيام ابتداء من تاريخ اختتام هذا التحقيق. باقي المواد دون تغيير. المادة 02 : يكلف كل من السيدات والسادة الأمين العام للولاية، مديرة التقنين والشؤون العامة للولاية، رئيس الأمن للولاية قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني للولاية، مدير البيئة للولاية، مدير الحماية المدنية للولاية، مدير الطاقة والمناجم للولاية، مدير الصناعة للولاية، مديرة التعمير والهندسة المعمارية والبناء للولاية، مدير المصالح الفلاحية للولاية، مدير الري للولاية، رئيس دائرة حاسي ماماش، مديرة الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار للولاية رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي ماماش، بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي ينشر في مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي
14.06.2025

المكتب العمومي للتوثيق للاستاذ: مولاي علي بوزيان الموثق بوهان رمز رقم 0002256 منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة م ش و ذ.م.م كريكاركو وود ديزاين

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 2025/06/212، والمسجل بصفة قانونية، قرر السيد شادلي محمد الأمين تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة تحمل الموصفات التالية: التسمية: كريكاركو وود ديزاين. المقر الاجتماعي: حي الصديقية (حي ابن رشد)، 02 شارع سفين (sevine) وحاليا شارع بن يحي محمد، يقع بالطابق الأرضي من القطعة ب، قسم: 46 مجموعة ملكية رقم: 261، المحل رقم 01 (وهران). الرأسمال الاجتماعي: 10.000.000 دج. الموضوع (106.220) مؤسسة تجارة الخشب الألمنيوم وكل المواد الأخرى (109.116): بناء المباني والشاليات الجاهزة الصنع (109.201) مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحل (109.202) مؤسسة صناعية للنجارة المتعلقة بالبناء، (109.223): مؤسسة بناء وتهينة المنشآت المختلفة (110.203) الإنتاج الصناعي لمجموعات التأثيث من الخشب للاستعمال المنزلي أو الفندق، (110.204) صنع الأثاث من الخشب للجماعات (110.301) صناعة الأثاث من كل المواد (111.201): صناعة الألعاب واللعب (112.005) صناعة التجهيزات والمعدات للفنادق، المقاهي والمطاعم، المغسل والمدايح، (605.024) عرض كل المنتجات المعدات والتجهيزات (قاعة عرض). المدة: 99 سنة. المسير: السيد شادلي محمد الأمين. محافظ الحسابات الأستاذ مقداد جمال. ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية وهران.

للنشر / الموثق
14.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة بن حشفة كلثوم

محاضرة قضائية لدى محكمة عين تادلس
اختصاص مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها بعين تادلس/ الهاتف / فاكس: 045.48.62.37
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
للمادة 748 من ق. ا.م

بناءا على طلب السيد بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة مستغانم 866 الممثلة بواسطة مديرها دانن. تعن عن بيع حقوق عقارية متمثلة في حق الامتياز على الأرضية 06/01 حصة من ضمن حصص متساوية في الشيوخ من قطعة أرض مساحتها الإجمالية 13 هكتار 50 أو 76 س تعود ملكيته للسيد جواج عبد القادر بموجب عقد امتياز محرر بتاريخ 2013/07/18 تحت رقم 5944 والذي هو شريك في الشيوخ في حدود 06/01 (حصة من ضمن حصص متساوية في الشيوخ المشهر لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2013/09/09 حزم 177 رقم 59 والتي هي عبارة عن مستمرة فلاحية جماعية مسماة سي التون رقم 08 أمام محكمة البيوع العقارية بمستغانم وقد حددت جلسة الاعتراضات يوم 2025/06/17 على الساعة 11:30 صباحا. ضد : جواج عبد القادر ابن عبد القادر الساكن : الحسيان - مستغانم - وذلك بناءا على جدول قيد الرهن المؤرخ في 2015/07/29 والمشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/08/12 حزم 23 رقم 48 بناءا على أمر بفتح الصيغة التنفيذية على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2023/06/12 تحت رقم الترتيب 23/00527 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 23/150 الصادرة بتاريخ 2023/07/13. بناءا على اتفاقية القرض المبررة بتاريخ 2015/07/28. بناءا على محضر التكليف بالوفاء وتبليغ التكليف بالسند التنفيذي المؤرخين في 2023/08/23. بناءا على محضر الامتناع عن التنفيذ المؤرخ في 2023/10/15. بناءا على أمر بحجز تنفيذي على عقار مرهون المؤرخ في 2024/11/11 تحت رقم 24/00874. بناءا على محضر تنفيذي على عقار مرهون المؤرخ في 2024/12/04 والمشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2024/12/09 حزم 04 رقم 20. بناءا على الأمر بتعيين خبير لتحديد الثمن الأساسي وتحديد الاتعاب المؤرخ في 2025/02/05 تحت رقم الترتيب 25/00073. بناءا على الخيرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ ولد خطاب بن ذهبية المودعة يوم 2025/03/26 تحت رقم 25/00224. بناءا على البطاقة العقارية. وقد حدد نصيب المدين جواج عبد القادر بثمان قنره 3.827.040.00 دج وهو الثمن الأساسي الذي يبدا به المزار العلني حسب حصته التي تقدر ب 06/01 من القطعة الإجمالية 13 هـ 50 أر 76 س أي 02 أو 25 أر 12 س. قمنا بإيداع قائمة شروط البيع لدى أمانة ضبط المحكمة للحقوق العقارية المملوكة للسيد جواج عبد القادر والمتمثلة في حق الامتياز على الأرضية 06/01 (حصة من ضمن حصص متساوية في الشيوخ من قطعة أرض مساحتها الإجمالية 13 هكتار 50 أر 76 س تعود ملكيته للسيد جواج عبد القادر بموجب عقد امتياز محرر بتاريخ 2013/07/18 تحت رقم 5944 والذي هو شريك في الشيوخ في حدود 06/01 (حصة من ضمن حصص متساوية في الشيوخ المشهر لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2013/09/09 حزم 177 رقم 59 والتي هي عبارة عن مستمرة فلاحية جماعية مسماة سي التون رقم 08. وقد حدد السعر الافتتاحي بمبلغ 3.827.040.00 دج. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب الأستاذة المحاضرة القضائية المذكور أعلاه أو كتابة ضبط محكمة مستغانم.

المحاضرة القضائية
14.06.2025



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

Amis internantes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz



Ligue 1 Mobilis

Le MCA à un pas d'un 9ème sacre

Le MC Alger a franchi un pas supplémentaire vers la préservation de son titre de champion, en surclassant à domicile l'ES Mostaganem (5-2), alors que la JS Kabylie a conforté sa position de dauphin en l'emportant à Tizi-Ouzou devant l'ES Sétif (2-0), en clôture de la 28e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée jeudi. Dans un stade du 5-Juillet archicomble, le "Doyen" a entamé le match sur les chapeaux de roues, en ouvrant le score dès la 4e minute grâce à son nouveau goaleador le Guinéen Bangoura, avant que l'Ivoirien Kipré Jr ne double la mise à la 21e minute. Réduits à dix après l'expulsion de Meddah (37e), les joueurs de l'entraîneur Leknaoui ont réduit le score par Aoudjane, peu avant la pause (43e). En seconde période, l'ESM est parvenue à égaliser, contre le cours de jeu, par le défenseur Tamimi (67e). Mais le Mouloudia a réussi à s'extirper du piège tendu en reprenant l'avantage sur un tir puissant de Tabti (70e), avant que Bangoura ne parvienne en fin de match à ajouter le quatrième but, et signer le doublé, sur penalty (85e). Entré en cours de jeu, Bayazid a clôturé le festival offensif dans le temps additionnel (90e+4). Le MCA conforte son leadership avec 56 unités, alors que l'ESM reste sérieusement menacée par le spectre de la relégation (14e, 30 pts). Au stade Hocine Ait-Ahmed de Tizi-Ouzou, la JSK a dû attendre la seconde période pour faire la différence face à l'Entente. Le coaching gagnant de l'entraîneur allemand des "Canaris" Zinnbauer a fini par porter ses fruits. Incorporé à la 46e minute, l'ancien international algérien, Ryad Boudebouz, a ouvert le score à la 50e



minute. Boualia a doublé la mise, quelques minutes plus tard (63e). Un succès précieux qui permet à la JSK de préserver sa deuxième place au classement avec 52 points, à une longueur du troisième, le CR Belouizdad, qui est allé s'imposer à Constantine face au CSC, grâce à des buts de Mahious, sur penalty (20e), et Belkheir (86e). Le Chabab livrera un duel passionnant avec la JSK, pour la deuxième place, qualificative à la Ligue des champions, jusqu'à la 30e et dernière journée. Dans la course au maintien, le NC Magra, premier relégable, a grillé un joker en s'inclinant à Alger face au Paradou AC (2-0). Un doublé de Boulbina (83e, 90e), a permis au PAC de remonter à la quatrième place avec 41 unités. Le "Nedjm" (15e, 27 pts), dont il s'agit du troisième revers de rang, devra s'imposer lors des deux dernières journées, et attendre les résultats de ses concurrents directs, pour espérer rester parmi l'élite. En ouverture de cette 28e journée, jeudi, le MC

Oran a assuré son maintien après une victoire renversante à domicile contre le MC El-Bayadh (3-2). Dans les autres matchs, l'USM Khenchela (1-0 contre l'USMA Alger), a assuré son maintien, à la faveur de la défaite du NCM face au PAC. Pour sa part, l'Olympique Akbou (2-0 contre l'US Biskra) est presque assuré de se maintenir puisqu'il ne lui reste plus qu'un point à engranger, lors des deux derniers matches de la saison, pour être définitivement sauvé. Invaincue depuis trois journées, la formation d'Akbou n'a pas eu de peine pour battre l'USB, déjà condamnée à la relégation en Ligue 2 amateur. De son côté, l'USMK dû attendre la 79e minute de jeu, pour débloquer la situation à la maison face à l'USMA, grâce un but en "or" de son buteur maison, Djaouchi. L'USMA continue de peiner (4 matchs sans victoire) et chute à la 8e place (37 pts), étant plus focalisée sur la finale de Coupe d'Algérie, prévue face au voisin le CR Belouizdad.

CHAN-2024 (reporté à 2025)

Madjid Bougherra reconnaît la difficulté de trancher sur la liste finale des joueurs

Le sélectionneur national, Madjid Bougherra, a reconnu la difficulté de finaliser la liste des joueurs qui défendront les couleurs nationales lors du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024), reporté à 2025 et prévu du 2 au 30 août prochains au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. "Je pense qu'on a donné la chance à tout le monde de figurer dans l'effectif qui représentera l'Algérie lors du CHAN-2024. Maintenant, je reconnais qu'il m'est difficile de finaliser la liste élargie en vue de ce rendez-vous africain", a indiqué Bougherra en conférence de presse, à l'issue du match amical remporté contre le Rwanda (2-0), disputé lundi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Cette rencontre a permis au staff technique national d'évaluer les joueurs, notamment les nouveaux, dans un contexte de haute intensité face à une sélection rwandaise physique et disciplinée. "Face au Rwanda, c'était un test sérieux, du niveau que l'on retrouvera au CHAN. A travers notre stratégie de rotation et de gestion du temps de jeu, mon message était clair", a souligné le sélectionneur national. Avec une équi-

pe remaniée en raison de plusieurs absences, le coach de la sélection A' a profité de l'occasion pour intégrer de nouveaux éléments, qui ont donné entière satisfaction tout en maintenant une ossature expérimentée. "Durant le match, j'ai volontairement aligné deux équipes différentes sur chaque mi-temps pour avoir une idée précise de l'ensemble des joueurs. Je suis satisfait du rendement global, notamment des nouveaux. La première période était meilleure que la seconde, en raison des nombreux changements, mais le match m'a permis de retenir beaucoup de points positifs", s'est réjoui Bougherra, avant d'ajouter: " Les portes de la sélection restent ouvertes aux absents". Au cours de la rencontre, les coéquipiers de Boulbina, meilleur buteur de la Ligue 1 "Mobilis", ont ouvert le score peu avant la pause grâce au joueur du Paradou AC (40e). En seconde période, le défenseur du CR Belouizdad, Khacef, a doublé la mise à la 71e minute, sur une frappe dans la surface de réparation sur un service de Kohili. Il s'agissait du premier match amical de préparation pour les coéquipiers d'Adam Alilet, un mois après

leur qualification pour la phase finale du CHAN obtenue face à la Gambie (aller: 0-0 à Bakau, retour: 3-0 à Annaba). De son côté, le Rwanda, dirigé par l'entraîneur algérien Adel Amrouche, s'était déjà incliné lors d'un premier match amical disputé jeudi dernier face à la sélection nationale A (2-0) au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. La sélection algérienne A' est placée dans le groupe C du CHAN (compétition réservée aux joueurs locaux), aux côtés de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée et de l'Afrique du Sud, cette dernière qualifiée à l'issue des barrages.

Fédération Internationale de Judo

L'Algérien Mohamed Meridja réélu au bureau exécutif

L'Algérien Mohamed Meridja a été réélu au bureau exécutif de la Fédération Internationale de Judo (FIJ), à l'occasion du congrès ordinaire tenu mercredi à Budapest, en Hongrie, en marge des Championnats du monde de judo individuels «OTP Bank» (13-19 juin), a-t-on appris auprès de l'intéressé. Meridja poursuivra ses fonctions au sein de l'instance internationale, en tant que directeur général du Coaching et de l'Education, poste qu'il occupe depuis son premier mandat en 2007. «Je ne peux qu'être heureux de cette réélection, qui témoigne de la volonté de l'équipe dirigeante du judo mondial de travailler dans la continuité. C'est un honneur pour mon pays, l'Algérie, et pour l'Afrique», a déclaré Meridja à l'APS. Il est également vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ). Et d'ajouter : «Je continuerai, avec les autres membres du bureau exécutif de la FIJ, sous la direction du président Marius L. Vizer, à œuvrer pour le développement du judo dans le monde. Nous resterons pleinement engagés et toujours motivés pour faire progresser davantage notre discipline». Interrogé sur sa contribution potentielle au judo africain, l'ancien international algérien s'est dit prêt à s'impliquer davantage dans le développement de la discipline sur le continent. «Le judo a beaucoup évolué dans le monde, et particulièrement en Afrique. Notre dévouement à l'éducation et notre engagement indéfectible envers ce sport à tous les niveaux restent inchangés. Nous continuerons à promouvoir les valeurs du judo et à encourager l'excellence au sein de sa communauté», a-t-il affirmé. Aussi président d'honneur de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Mohamed Meridja (65 ans) a rappelé les aides qu'il continue d'apporter à la fédération. Il a assuré rester à la disposition de l'instance qu'il a présidée de 1993 à 2009, période durant laquelle l'Algérie a notamment remporté la médaille de bronze par équipes féminines lors des Championnats du monde de 2005 au Caire (Egypte), ainsi que deux titres mondiaux et deux médailles aux Jeux olympiques de Pékin en 2008. Outre l'Algérien, le nouveau bureau exécutif de la FIJ comprend également son président roumain, Marius L. Vizer (66 ans), réélu par acclamation par les représentants des fédérations nationales et des unions continentales.

Mondial de volley-ball

L'Algérie débutera contre l'Italie

La sélection d'Algérie masculine de volley-ball (seniors) entamera sa participation au Mondial 2025 face à son homologue italienne (tenante du titre), le 14 septembre ((14h30 algériennes), à Manille (Philippines). Versée dans la poule F, l'Algérie affrontera lors de la deuxième journée prévue le 16 septembre l'Ukraine (07h00), avant de boucler la phase de groupe le 18 septembre contre la Belgique (07h00) toujours à Manille, selon le programme de la compétition dévoilé par la Fédération internationale (FIVB). Pour rappel, le Six national avait composé son billet pour le Mondial 2025, prévu aux Philippines du 12 au 28 septembre) en se qualifiant pour la finale du Championnat d'Afrique 2023, perdue face à l'Egypte (1-3). Pour cette première édition qui se jouera avec 32 pays, les deux meilleures équipes du classement final de chaque poule accéderont à la phase à élimination directe de la compétition mondiale.

En lançant le compte à rebours à J-365

Mexico promet un Mondial-2026 «sans racisme»

La maire de Mexico a promis un Mondial-2026 «Sans racisme» ni discrimination en lançant, mercredi soir, le compte à rebours, à un an jour pour jour du match inaugural à Mexico, en présence de l'ancienne star italienne Alessandro Del Piero. Mexico et ses 9,2 millions d'habitants vivront «un Mondial sans racisme, sans préjugés de classe, sans discrimination, sans xénophobie et sans homophobie», a promis la maire de gauche Clara Brugada en dévoilant symboliquement une des horloges qui vont battre le compte à rebours jusqu'au jour J. Le 11 juin 2026, le stade Azteca de Mexico deviendra la première enceinte sportive à recevoir pour la troisième fois le Mondial et son match inaugural, après les précédents de 1970 et 1986, marqués par les exploits et les buts de Pelé et Maradona. Avec 13 matches et trois sites sur 16, le Mexique n'est cette fois-ci que co-organisateur avec les Etats-Unis, qui accueilleront le plus grand nombre de matches, et le Canada.

Concours Gourmand World Cookbook Awards

Le livre "Le couscous, racines et couleurs d'Algérie" en finale

Le livre "Le couscous, racines et couleurs d'Algérie" de l'auteure algérienne, Yasmina Sellam, est en compétition pour la finale du concours international Gourmand World Cookbook Awards 2025, qui récompense les meilleurs livres de cuisine du monde.

Une rencontre avec l'autrice a eu lieu, jeudi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, autour de cet ouvrage paru en 2024, lors de laquelle Yasmina Sellam a expliqué que son livre concourt dans la catégorie "Culture culinaire" aux côtés d'autres finalistes venus de plusieurs pays, dont la Turquie et le Portugal, soulignant que les résultats de ce concours seront annoncés le 19 juin au Portugal. Elle a fait savoir qu'il s'agit de sa deuxième participation à ce concours, après son premier ouvrage "Mémoire culinaire de l'Algérie: Histoire de recettes" (2022), qui avait remporté le prix en 2023.

Lors de cette rencontre, organisée par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), maison d'édition du livre, Mme Sellam a affirmé que son ouvrage "met en lumière un élément clé de l'identité culturelle algérienne", à savoir le couscous, ajoutant que "ce plat traditionnel, ancré dans l'histoire nationale, incarne une facette de l'identité algérienne depuis l'antiquité".

Le livre retrace l'histoire du couscous, l'un des plats les plus célèbres au monde, inscrit en 2020 par l'UNESCO dans sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, au nom de l'Algérie et trois autres pays du Maghreb, a-t-elle précisé, soutenant qu'il explore ses origines, ses variétés, les ingrédients et la méthode de sa préparation, ainsi que des recettes emblématiques.

Alger

Lancement de la manifestation artistique créative TINDA25

Les travaux de la manifestation artistique créative TINDA25 (Tech & INnovation in Design & Arts), placée sous le thème "DZ Art et design à l'ère de l'intelligence artificielle (IA)", ont débuté mercredi à l'Ecole supérieure des beaux-arts (ESBA) d'Alger, avec la participation d'universitaires, d'experts, d'enseignants, d'artistes et d'étudiants.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur de l'ESBA, Belhadj Terchaoui a indiqué que cette manifestation "constitue un rendez-vous annuel et une plateforme intellectuelle et académique ouverte sur un débat conscient de toutes les questions et problématiques soulevées par la réalité de l'usage de l'IA dans le domaine artistique, à travers une série d'interventions animées par des experts en intelligence artificielle et des enseignants spécialisés".

De son côté, l'expert en stratégies d'intelligence artificielle, Hassan Aggoun a évoqué dans son intervention intitulée "Intelligence artificielle, technologie, innovation et société", le développement que connaît ce domaine à même d'"ouvrir de larges perspectives pour la promotion de la créativité et de l'innovation artistique, grâce à l'exploitation de l'IA et des autres applications numériques dans la production d'œuvres artistiques de qualité et à forte valeur ajoutée".

L'intervenant a également estimé "nécessaire pour l'Algérie de contribuer de manière active à cet environnement numérique mondial, en y intégrant les spécificités culturelles algériennes".

De son côté, le directeur général adjoint de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), Delmi Mehdi, a évoqué les évolutions profondes imposées par l'intelligence artificielle (IA) et son impact sur les métiers artistiques créatifs, car constituant "un changement radical qui nous oblige à reformuler plusieurs concepts, à mettre en place les cadres juridiques afin de préserver les droits moraux et financiers des créateurs, et à élaborer une charte nationale de déontologie de l'IA dans les domaines de la création artistique".

Abordant les détails de cette manifestation, le président de la filière Arts visuels à l'ESBA, Jaoudet Gassouma, a fait état de l'organisation de workshops et d'ateliers sur l'art et l'IA au profit de 25 étudiants, outre un concours sur la réalisation de projets artistiques dans le domaine de l'IA, dont les résultats seront annoncés le jour de la clôture.

Le premier jour de cette rencontre, qui durera jusqu'au 13 juin, a été marqué par l'organisation de plusieurs communications, notamment sur "l'IA et l'histoire de l'art", "les défis éducatifs et pédagogiques à l'ère de l'IA", ainsi que "les pratiques créatives avec l'usage d'outils de l'IA générative".

Exposition universelle d'Osaka

Les performances de la troupe "Arokass" de Djanet, parmi les principales attractions

Les spectacles de danses et de chants folkloriques traditionnels de la troupe d'art populaire "Arokass" de la ville de Djanet, ont suscité l'admiration des visiteurs, les japonais notamment, de l'exposition internationale "Osaka Kansai Expo 2025" au Japon.

Dans le cadre de la participation de l'Algérie à cette exposition internationale, organisée sous le thème, "Concevoir la société du futur, imaginer la vie de demain", la troupe "Arokass" a interprété une des danses locales, intitulée, "Courage et Liberté", qui restitue les faits d'armes d'une guerre qui a eu lieu par le passé et que seules la musique et la danse ont pu arrêter.

Les représentations de la troupe "Arokass" à cette exposition internationale interviennent dans le cadre de la semaine thématique "Alimentation et Habitat", qui se déroule du 9 au 15 juin, dans le cadre de la participation distinguée de l'Algérie à cet événement qui s'étale jusqu'au 13 octobre prochain.

Plusieurs visiteurs ont exprimé leur profonde admiration pour la musique et les danses de la ville de Djanet, brillamment rendues par la troupe folklorique, "Arokass", dans des prestations pleines qui ont allié chants, rythmes, instruments de musique, costumes bleus traditionnels, danses et accessoires, reflétant la culture touarègue ancestrale et une partie des arts du grand désert algérien.

Le public a beaucoup interagi avec les performances du groupe algérien et s'est enquis des danses et des chants présentés, des instruments de musique, des épées, boucliers et accessoires utilisés lors des prestations chorégraphiques, ainsi que des costumes traditionnels et ancestraux, présentés et expliqués par les membres d'Arokass.

Ali Moussa Morchad, membre du groupe, a exprimé ses "sincères remerciements" au public japonais qui a découvert la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien à travers ce spectacle.

L'Algérie prend part à l'exposition d'Osaka sous la direction du commissaire de la participation algérienne, Abdallah Bouguendoura, avec la contribution effective de plusieurs secteurs ministériels et institutions nationales, au-delà d'une riche participation artistique et culturelle visant à mettre en valeur les aspects civilisationnel, culturel et économique de l'Algérie.

Constantine

Festival Cirta des sports équestres du 14 au 28 juin

La wilaya de Constantine s'apprête à accueillir la première édition du "Festival Cirta de sport équestre", dont les activités se dérouleront du 14 au 28 juin courant, à l'initiative de la Fédération Equestre Algérienne (FEA), en coordination avec le club équestre "Nejm E Chark", avec la participation de nombreux clubs et de cavaliers de différentes wilayas du pays ainsi que de plusieurs pays arabes, apprend-on jeudi auprès de la Fédération nationale de cette discipline.

Cet événement se tiendra au complexe équestre "Nejm Echark" à Aïn Abid (Sud-Est de Constantine), qui dispose des atouts organisationnels et des infrastructures capables d'accueillir, en un même lieu et de manière simultanée, les diverses compétitions prévues, comme l'a affirmé le président de la Fédération équestre algérienne (FEA), Faouzi Sahraoui, dans une déclaration à l'APS. "Le site dispose de tous les moyens nécessaires pour l'organisation d'un événement de cette envergure", a-t-il précisé, soulignant que cette première édition du Festival Cirta de l'Équitation "sera marquée par diverses disciplines équestres, sous le parrainage des ministères de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Arts, de la Santé, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche".



Il a ajouté : "Nous œuvrons à ce que ce rendez-vous devienne une tradition annuelle en Algérie, eu égard aux ambitions qu'il nourrit en matière de formation, de promotion du patrimoine et d'élargissement de la base de pratique, notamment chez les jeunes et les femmes".

Le programme officiel du festival revêt un caractère diversifié, reflet de la richesse de l'équitation algérienne. Les compétitions de "ramassage de piquets" ouvriront les festivités du 14 au 19 juin, suivies des spectacles de "fantasia", prévus les 19, 20 et 21 juin.

Les journées du 20 au 22 du même mois seront consacrées aux compétitions d'endurance. Quant aux épreuves de "dressage", elles auront lieu le 23 juin, tandis que les compétitions de "saut d'obstacles" sont programmées du 23 au 28 juin, avec la participation d'une élite de cavaliers renommés pour leur expertise et leur parfaite harmonie avec leurs montures, dans des scènes alliant précision, puissance et symbiose.

Le festival comprendra également une exposition d'artisanat local, mettant en lumière le savoir-faire manuel et traditionnel liés à l'univers équestre, notamment la fabrication de selles, de costumes et d'ornements pour chevaux.

Cette exposition offrira aux visiteurs l'occasion de découvrir une

autre facette de l'équitation, où le sens esthétique croise le patrimoine, l'innovation et la créativité.

A travers cette manifestation, la Fédération équestre algérienne aspire à redonner ses lettres de noblesse aux disciplines équestres ancestrales, en œuvrant à l'instauration d'une nouvelle culture fondée sur l'ouverture, la formation et la compétition loyale.

Cette dynamique vise à impliquer les différentes franges de la société et à offrir aux passionnés du cheval ainsi qu'aux amateurs de culture et de sport l'opportunité de découvrir l'univers équestre dans toute sa diversité.

Les organisateurs entendent, à travers ce rendez-vous national, raviver les traditions de l'équitation algérienne et à en renforcer la portée sportive, patrimoniale et touristique.

Inondations hivernales en Afrique du Sud

Nouveau bilan de 78 morts

Les secouristes sud-africains mènent une course contre la montre pour tenter de retrouver des survivants après des inondations hivernales en début de semaine dans une province orientale du pays, où le bilan a grimpé jeudi à 78 morts. Des pluies torrentielles et des températures glaciales ont frappé lundi la province du Cap-Oriental, essentiellement rurale et en manque d'infrastructures, provoquant de graves inondations et des glissements de terrain qui ont englouti des habitations.

La ville de Mthatha et ses environs, à environ 800 kilomètres au sud de Johannesburg, était la zone la plus touchée. Les habitants cherchaient encore dans la boue, trois jours après la tempête, ce qu'ils pouvaient récupérer de leurs maisons détruites. Une équipe de l'AFP sur place a vu une équipe de secours sortir quatre corps, dont certains étaient des enfants, d'une maison jeudi en fin d'après-midi. Des images des médias locaux montrent des maisons complètement submergées et des équipes de secours pataugeant dans la boue. Les approvisionnements en eau et en électricité sont perturbés et des centaines de personnes ont dû être relogées.

La province du Cap-Oriental, où est né l'ancien président Nelson Mandela, est une des plus pauvres du pays. 72% de sa population vit sous le seuil de pauvreté, selon l'ONG Southern African Regional Poverty Network. "A mesure que l'eau se retire, plus de corps sont découverts",

a expliqué Caroline Gallant, directrice de la Croix-Rouge sud-africaine pour le Cap-Oriental, qui a envoyé de l'aide dans les zones sinistrées.

"PIRE CATASTROPHE"

Plus de 3.000 maisons ont été touchées, a-t-elle dit à l'AFP, ajoutant qu'il s'agissait de "la pire catastrophe" jamais enregistrée dans la région.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a jugé les inondations "sans précédent" et indiqué qu'il se rendrait vendredi dans la région.

Le bilan, qui était de 57 morts un peu plus tôt dans la journée, a grimpé à 67 morts jeudi dans la province, a annoncé le ministre du Département de la gouvernance coopérative et des affaires traditionnelles Velenkosini Hlabisa.

Parmi les victimes figurent au moins six enfants qui se trouvaient dans un minibus scolaire lorsqu'il a été emporté par les eaux en crue. Quatre enfants sont toujours portés disparus.

"Nous avons appris l'existence de deux autres élèves ... qui ont été confirmés comme ayant perdu la vie sur le chemin de l'école" a par ailleurs déclaré Siviwe Gwarube, ministre de l'Éducation de base. "Nous sommes sous le choc", a-t-elle déclaré au radiodiffuseur public SABC News.

PORTE-À-PORTE

Un secouriste, qui a parlé à l'AFP sous condition d'anonymat, a expliqué que son équipe s'attendait à trouver d'autres victimes, et peut-être des survivants.

"Nous faisons du porte-à-porte

pour voir, car hier (mercredi) nous avons trouvé des gens coincés dans des maisons qui n'ont pas réussi à sortir et ont péri", a-t-il précisé. Au moins 600 personnes ont été déplacées à cause des intempéries, dont beaucoup ont été abritées dans des mairies, selon le gouvernement provincial. Des dégâts importants ont également été signalés dans les infrastructures, notamment électriques et hydrauliques, affectant au moins 20 établissements de santé, ont ajouté les autorités locales.

"Les chiffres vont augmenter de façon dramatique", a estimé Ali Sablay, un porte-parole de Gift of the Givers Foundation, une association d'aide d'urgence qui a déployé des équipes dans la région. "Sur les dernières 24 heures, le nombre de personnes ayant demandé de l'aide a bondi de 5.000 à 10.000".

"Les maisons sont fragiles, elles peuvent s'effondrer à tout moment. La nourriture est contaminée, donc les personnes doivent être évacuées", a-t-il ajouté.

Le gouvernement a exhorté les Sud-Africains à la prudence dans les prochains jours car une "météo extrême" est à nouveau attendue dans le pays.

La neige et les fortes pluies sont fréquentes pendant l'hiver en Afrique du Sud, mais le pays est aussi très vulnérable aux fluctuations météorologiques et au changement climatique, qui augmente la fréquence et la sévérité des sécheresses, des inondations et des incendies, selon le Fonds vert pour le climat, un organisme de l'ONU.

Des milliers de voyageurs sans hébergement

4.000 hôtels contraints de fermer en Turquie juste avant la saison touristique

Attention si vous comptiez partir en Turquie: pensez bien à vérifier que votre hôtel existe toujours. Les autorités turques ont contraint plus de 4.000 établissements à fermer, et nombreux sont les touristes qui se sont retrouvés sans hébergement. Selon le secteur, seuls 200 de ces établissements pourraient rouvrir à court terme. La Turquie est le cinquième pays le plus visité au monde. À son apogée en 2024, le secteur touristique du pays a attiré 52,6 millions de touristes étrangers avec des recettes touristiques record de 61,1 milliards de dollars. Selon Statista, la part du PIB du secteur du tourisme en Turquie devrait augmenter continuellement entre 2023 et 2028, de 3,9 points de pourcentage au total, pour culminer à 12,65 % du PIB en 2028.

Sauf que la saison touristique 2025 commence bien mal, pour des milliers d'hôteliers turcs et d'innombrables touristes qui

pensaient que leur réservation était en ordre pour leurs vacances. Plus de 4.000 hôtels du pays ont été contraints de fermer par le ministère turc de la Culture et du Tourisme, pour non-conformité administrative.

4.000 HÔTELS FERMÉS PAR SURPRISE

Un immense serrage de vis à l'échelle nationale qui avait pourtant été annoncé au préalable, mais visiblement, de nombreux établissements du pays ne se sont pas mis en règle. Les inspecteurs se sont principalement concentrés sur l'évaluation des protocoles de sécurité incendie, la vérification de la validité des licences et le respect de la législation nationale sur le tourisme, détaille Travel and Tour World. Le pays avait été marqué, en janvier dernier, par un drame incendie dans l'hôtel d'une station de ski qui avait fait 78 morts. Mais cette grande campagne de régularisation hôtelière

re marque un début de saison "chaotique", selon le quotidien BirGün. Et c'est un euphémisme: si les établissements concernés ont été retirés des plateformes de réservation en ligne, des touristes par milliers avaient déjà prévu d'y séjourner. Et nombre d'entre eux étaient déjà en route quand le couperet est tombé. Toujours selon Travel and Tour World, de nombreux touristes étrangers ont découvert sur le seuil de leur hôtel que celui-ci avait été contraint à la fermeture. Et ils ont dû trouver en urgence un autre hébergement.

UNE SAISON TOURISTIQUE QUI COMMENCE MAL

Serdar Karcilioglu, président de l'association des hôteliers de Bodrum, fustige une décision "prise derrière un bureau sans connaissance du terrain". Selon lui, seuls 200 des établissements fermés pourraient espérer régulariser leur situation à temps pour la saison.

Floride

Une enfant de 9 ans mordue à la main par un requin

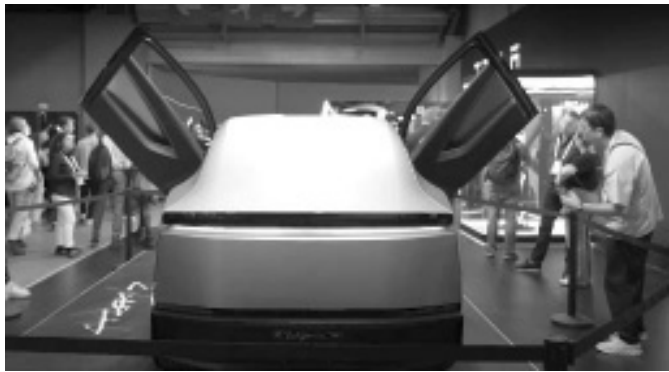
Une enfant de neuf ans a été attaquée par un requin ce mercredi 11 juin, alors qu'elle nageait au large de la commune américaine de Boca Grande, en Floride, rapporte la chaîne américaine ABC.

Selon un communiqué de la famille de la petite fille transmis à ABC, Leah faisait de la plongée avec tuba aux côtés de sa mère, son frère et sa sœur, lorsqu'elle "a crié" en remontant à la surface.

Sa mère a vu la main droite de sa fille "en sang jusqu'au poignet et en grande partie arrachée", relate la famille. Une fois de retour sur le rivage, la famille a reçu l'aide d'ouvriers qui faisaient une pause à proximité. Ils ont appelé les secours et ont réalisé un garrot pour limiter la perte de sang de la petite fille. Transportée à l'hôpital à Tampa, Leah a subi une "longue opération", a déclaré la famille. "Nous demandons surtout des prières et de l'intimité en ce moment afin que nous puissions gérer la situation", ont déclaré ses parents dans leur communiqué. Max Derinskiy, un oncle de Leah qui a créé une cagnotte en ligne pour aider ses parents à couvrir les frais médicaux, a déclaré à NBC News qu'elle restera à l'hôpital pendant un certain temps et qu'elle devra ensuite suivre "beaucoup de physiothérapie pour espérer que sa main fonctionne à nouveau".

Paris

Tesla dévoile son taxi robot Cybercab sans volant



Tesla a dévoilé son Cybercab entièrement autonome lors de la conférence VivaTech 2025 qui s'est tenue à Paris le 12 juin. Ce véhicule élégant à deux places ne comporte ni volant ni pédales et est exclusivement destiné à être utilisé comme taxi robot. La production en série devrait démarrer en 2026, dans le cadre de l'expansion des activités de Tesla dans le domaine de la conduite autonome.

Inde

Un bassin cède et inonde un tournage, plusieurs blessés



Un accident impressionnant a eu lieu sur le tournage du film « The India House », à Shamshabad, dans l'État indien du Telangana. Lors d'une scène censée se dérouler en bord de mer, un immense bassin a cédé, provoquant une vague dévastatrice. Le plateau a été inondé, plusieurs techniciens ont été blessés.

Boston

Un avion JetBlue fait une sortie de piste à l'aéroport

Jeudi, à l'aéroport international Logan de Boston, un avion de la compagnie JetBlue a fait une sortie de piste après l'atterrissage. Aucun passager de l'Airbus A220, en provenance de Chicago, n'a été blessé.



2

05h00 TFou
10h00 Téléshopping
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h40 Reportages découverte
13h50 Reportages découverte
15h10 Les Docs du week-end
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Première sélection
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h50 Quotidien express
20h00 Météo
20h10 Le dernier cercle
22h40 Vendredi, tout est Booder
23h40 Le grand bêtisier
00h50 Le grand bêtisier
02h05 Programmes de la nuit

11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h20 13h15, le samedi...
13h00 C'est bon à savoir
13h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h52 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
Affaire conclue : la vie des objets
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h35 20h30 le samedi
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Vestiaires
20h10 La grande soirée du bêtisier
22h25 Quelle époque !
00h15 Basique, le concert
01h20 La manière forte



3

08h14 Horizon : Une saga américaine, chapitre 1
11h10 La boîte à questions
11h19 En aparté
11h53 Clique
12h27 L'Heureuse élue
13h55 Juliette au printemps
15h29 Hot Ones
16h06 Guillermo Guiz : Ozzy
17h32 Têtâtête(s)
17h47 Tchi tcha
18h13 La boîte à questions
18h19 Clique
18h55 En aparté
19h32 En aparté
20h09 The Killer
22h11 Le cercle séries
22h57 Cat Person
23h07 Clique
23h41 L'Enfant qui mesurait le monde
01h21 Quelques jours pas plus
03h01 Loris Giuliano en balade
03h54 L'attente
04h24 L'île du mâle

11h55 Mon côté sud
12h35 Samedi d'en rire
13h40 Cyclisme : Critérium du Dauphiné
15h35 Expression directe
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h45 Journal Météo Climat
18h55 Tout le sport
19h25 Météo régionale
19h30 Saveurs de saison
19h35 Cuisine ouverte
20h05 Meurtres à...
21h40 Meurtres à...
00h30 Secrets d'histoire
02h25 Bach pour tous
03h25 La p'tite librairie
03h30 Les matinales
03h40 Slam
04h15 Questions pour un champion



05h00 M6 Kid
06h45 Absolument stars
09h10 66 minutes : le doc
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h35 Cauchemar en cuisine
13h40 Cauchemar en cuisine
14h30 Cauchemar en cuisine
15h35 Cauchemar en cuisine
16h40 La grande semaine - 1re partie
17h40 La grande semaine
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h25 Scènes de ménages
20h10 NCIS
20h55 NCIS
21h45 NCIS
22h35 NCIS
23h55 On n'est pas d'accord !
00h55 On n'est pas d'accord !
01h55 Programmes de la nuit

09h35 Dans les cuisines de la Préhistoire
10h25 Dans les cuisines de la Préhistoire
11h20 Empreintes des White Sands : Sur les traces des premiers Américains
12h30 Malena
14h15 Guédelon 2 : une aventure médiévale
15h45 Invitation au voyage
16h30 Le béhourd, l'art du combat médiéval
17h05 Kazakhstan : Mamie et son taxi
17h50 Arte reportage
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h55 Les secrets des fresques d'Amazonie
21h20 Enquête sur la tombe du dernier prince celte
22h15 Les femmes celtes
23h20 Le village imaginaire
00h40 Tom Cruise : Corps et âme
01h35 Rwanda, la couleur du sang

TÉLÉVISION 15



3

20h10

MEURTRES À...



Dans la cathédrale de Chartres, un témoin de mariage succombe mystérieusement dans la crypte, aux abords du puits des Saints-Forts. Les capitaines de police Victoire et Pierre Templard, unis par les liens du mariage, prennent en charge cette investigation complexe. Ils identifient rapidement des corrélations troublantes avec l'antique légende de la Vierge enceinte. Cette enquête criminelle revêt une dimension particulièrement épineuse car les deux enquêteurs rivalisent pour obtenir le poste de commissaire bientôt vacant, créant des tensions professionnelles malgré leur attachement mutuel.
Realisateur: Sandrine Cohen
Scénariste: Lionel Pasquier



20h10

NCIS



Timothy évoque ses doutes concernant l'intégrité du directeur adjoint Laroche avec Jessica et Nick, mais il est interrompu lorsqu'Alden les prévient qu'ils doivent se rendre sur une scène de crime. Trois vétérans ont été abattus dans la chambre d'un motel et une quatrième victime est retrouvée dans une chambre adjacente. Un suspect est rapidement interpellé, couvert de sang, à un arrêt de bus, mais celui-ci n'acceptera de parler qu'à Sam Hanna, ancien membre du NCIS de Los Angeles et Hawaï. Sam comprend bientôt qu'un de ses anciens frères d'armes est en danger.
Realisateur: Diana Valentine



22h24

LE DERNIER CERCLE



Dans ce nouveau jeu présenté par Arthur, cinquante candidats s'affrontent sur des séries de questions issues de six catégories différentes. Pour réussir à s'illustrer, ils doivent faire appel à toutes les compétences spécifiques de leur cerveau : le visuel, le langage, le raisonnement, la mémorisation, le calcul et l'espace. Les plus brillants d'entre eux ont ainsi l'occasion de franchir les niveaux, représentés par des cercles, jusqu'à accéder au dernier qui offre alors la possibilité au meilleur de remporter jusqu'à 50 000 euros.
Presentateur: Arthur



ORAN

28 | 24

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h46
20h20
74%
19 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

32-22
37-18
33-19
39-24
29-24
40-27

Maroc

Un cartel d'acheminement du haschisch vers l'Europe

Les organisations criminelles au Maroc, premier producteur mondial de haschisch, ont adopté les tactiques des cartels connus dans ce domaine, notamment d'Amérique latine, pour étendre leur influence et transporter leur drogue vers l'Europe en utilisant de puissants bateaux, a rapporté jeudi le journal espagnol El Periodico de Ceuta. Selon la même source, le Maroc "est un important producteur de haschisch" et ses organisations criminelles ont adopté les tactiques des cartels connus dans ce domaine, notamment d'Amérique latine, pour étendre leur influence, précisant que le haschisch "est souvent transporté vers l'Europe par de puissants bateaux de drogue", écrit El Periodico de Ceuta dans un article paru sous le titre "Le triangle de la drogue: Costa del Sol, Gibraltar et Maroc". L'auteur de l'article a fait savoir que le littoral espagnol de Costa del Sol en Andalousie (sud) est devenu "un épice centre du trafic de drogue en Europe", relevant que son climat ensoleillé et ses plages paradisiaques font de cette région un pôle d'attraction pour le crime organisé. Dans ce contexte, il a souligné que la "Mocro Maffia", organisations criminelles d'origine marocaine basées aux Pays-Bas et en Belgique, a trouvé sur la Costa del Sol un terrain d'activité idéal, notant que "son influence s'étend des Pays-Bas au sud de l'Espagne, consolidant son pouvoir dans le trafic de drogue". Le journal espagnol a notamment expliqué que "le triangle formé par Costa del Sol, Gibraltar et le Maroc représente un défi majeur pour les autorités européennes dans leur lutte contre le trafic de drogue". Soulignant par ailleurs que le détroit de Gibraltar, de par son statut de paradis fiscal, offre un refuge sûr pour le blanchiment d'argent, l'auteur de l'article a indiqué que "les trafiquants de drogue peuvent y créer facilement des sociétés, facilitant ainsi le blanchiment des fonds issus du trafic de drogue". Début mai, la Garde civile espagnole avait annoncé le démantèlement d'un réseau criminel de trafic international de drogue impliquant le Maroc, dans les provinces d'Almeria et de Grenade, en Andalousie, ayant la capacité de transporter du haschisch et de la cocaïne à grande échelle. Ces derniers mois, plusieurs réseaux de trafic de drogue impliquant le Maroc ont été démantelés par la Garde civile espagnole, dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en provenance du Maroc, premier producteur mondial de haschisch et source principale d'approvisionnement pour le marché européen. L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) classe le Maroc comme étant le plus grand producteur et exportateur de résine de cannabis au monde, avec une production estimée à plus de 700 tonnes par an.

Crash d'un avion en Inde

«Il n'y aurait aucun survivant»

La police indienne a affirmé qu'il n'y aurait aucun survivant parmi les 242 personnes qui étaient à bord de l'avion à destination de Londres et qui s'est écrasé, ce jeudi après son décollage de l'aéroport d'Ahmedabad, dans l'ouest de l'Inde. «Il semble qu'il n'y ait aucun survivant parmi les 242 personnes qui se trouvaient à bord de l'avion à destination de Londres, qui s'est écrasé jeudi après le décollage de l'aéroport d'Ahmedabad, dans l'ouest de l'Inde», a déclaré, à des médias, le commissaire de police de la ville, GS Malik. «L'appareil est tombé sur un quartier résidentiel, comprenant des bureaux. Le crash a fait davantage de victimes», a ajouté le chef de la police. Le crash jeudi du vol Air India 171 après son décollage d'Ahmedabad, dans le nord-ouest de l'Inde, est une «tragédie», a réagi le Premier ministre indien, Narendra Modi. «La tragédie d'Ahmedabad nous a tous abasourdis et attristés. Cela nous brise le cœur au-delà des mots», a déclaré M. Modi sur les réseaux sociaux, adressant ses «pensées à tous ceux qui ont été affectés». Le vol Air India 171 a décollé à 13h39 locales (08h09 GMT) et s'est écrasé juste après son décollage «hors du périmètre de l'aéroport» d'Ahmedabad après avoir émis un appel d'urgence. Parmi les passagers, figuraient 169 Indiens, 53 Britanniques, sept Portugais et un Canadien, selon la compagnie aérienne indienne.

AG DE L'ONU

Résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, jeudi, à la majorité une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et un accès immédiat de la population à une aide humanitaire à grande échelle. La résolution a appelé à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et à prendre "toutes les mesures nécessaires" pour faire pression sur l'entité sioniste. Le texte adopté par 149 voix pour, 12 contre et 19 abstentions "exige un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent" à Ghaza ainsi que la libération des otages. La résolution "exige que l'entité sioniste, puissance occupante, mette immédiatement fin au blocus, ouvre tous les points de passage" et permette la distribution de l'aide humanitaire "en quantité suffisante" dans tout le territoire palestinien où la situation est désastreuse après plus de 20 mois d'agression. Elle condamne également "fermement toute utilisation de la famine con-



tre des civils comme méthode de guerre et le refus illicite de l'accès humanitaire". Pour faire appliquer "le principe de responsabilité", le projet de résolution demande également à tous les Etats de "prendre individuellement et collectivement toutes les mesures nécessaires" pour "garan-

tir" que l'entité sioniste "s'acquitte de ses obligations" en matière de droit international. A quelques jours d'une conférence internationale à l'ONU sur la question palestinienne, le texte répète d'autre part "l'attachement sans faille" de l'Assemblée à une solution à deux Etats.

Fédération européenne des journalistes

Appel à une action urgente pour protéger les journalistes palestiniens

La présidente de la Fédération européenne des journalistes, Maja Sever, a adressé une lettre à la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, et à plusieurs commissaires européens, appelant à une action urgente pour protéger les journalistes palestiniens, et garantir un accès indépendant et immédiat aux journalistes internationaux à la bande de Ghaza. Mme Sever a déclaré que l'absence de journalistes internationaux menace la transparence et la responsabilité, notamment au vu des rapports de plus en plus nombreux d'organisations

internationales et d'organismes des Nations Unies sur la possibilité d'un génocide à Ghaza. La présidente de la Fédération européenne des journalistes a appelé la Commission européenne à utiliser tous les moyens juridiques, diplomatiques et économiques disponibles, pour faire pression sur l'entité sioniste afin qu'elle mette fin aux atrocités, aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité, garantisse un accès humanitaire urgent et sans entrave, permette aux journalistes internationaux d'accéder immédiatement et indépendamment à Ghaza

et protège les journalistes palestiniens travaillant sous blocus. Elle a également appelé à la fin de la vente et du transfert d'armes et d'équipements susceptibles d'être utilisés pour commettre de graves violations du droit international, et à l'imposition de sanctions aux responsables sionistes impliqués dans ces violations. Les journalistes palestiniens sont confrontés à des risques particulièrement élevés, lorsqu'ils exercent leur travail au milieu d'attaques terrestres et aériennes sionistes, et sont également visés ainsi que leurs familles par les tirs de l'armée d'occupation.

UNRWA

Le modèle de distribution de l'aide humanitaire à Ghaza qualifié d'«humiliant»

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a une nouvelle fois critiqué le modèle de distribution de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza le qualifiant d'«humiliant». «C'est un modèle très humiliant largement basé sur des rumeurs, qui suscite l'anxiété chez des personnes désespérées», a déclaré

Juliette Touma, porte-parole de l'UNRWA, dans un message publié jeudi sur les réseaux sociaux. «Tout ce que nous disons, c'est qu'il existe un modèle. Ce modèle a fonctionné. Nous avons distribué l'aide directement aux populations, sans détournement», a-t-elle souligné. Et de poursuivre: «L'ONU, y compris l'UNRWA, a mis en place un système coordonné à

Ghaza, avec 400 points de distribution. Ce système doit être rétabli pour atteindre les populations en toute sécurité, efficacement et dans la dignité». La semaine passée, l'UNRWA avait déjà déclaré que «le modèle (américano-sioniste) de distribution de l'aide humanitaire à Ghaza favorise plutôt la mort des gens» soulignant que «le seul moyen de distribuer l'aide à grande échelle et en toute sécurité à la population de Ghaza est de passer par les Nations unies, y compris l'UNRWA». L'UNRWA subit depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, le 7 octobre 2023, toutes sortes de pression de la part de l'entité sioniste, lui interdisant désormais de poursuivre son travail humanitaire dans les territoires palestiniens occupés. Depuis fin mai dernier, plus de 100 Palestiniens sont tombés en martyrs et des centaines d'autres blessés dans des tirs lancés par l'armée de l'occupation sioniste contre les centres de distribution d'aides à Ghaza.